



CONTRAT DE RIVIERE ORB-LIBRON 2011 – 2015

- Dossier définitif -



SOMMAIRE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET DE CONTRAT	5
I.1. Historique et motivations du territoire	5
I.2. Synthèse du diagnostic	6
I.3. Objectifs du SDAGE 2010-2015 pour les masses d'eau des bassins Orb et Libron	17
I.4. Enjeux et priorités sur les bassins Orb et Libron identifiés par le SDAGE 2010-2015	23
II. CONTRIBUTION DU CONTRAT A L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU SDAGE ET DU SAGE, COHERENCE AVEC LE PROGRAMME DE MESURES	25
II.1. Synthèse des enjeux et objectifs	25
II.2. Contribution du Contrat Orb - Libron 2011 - 2015 à l'atteinte des objectifs du SDAGE RM 2010 - 2015	33
II.3. Déclinaison du PDM	36
III. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU CONTRAT	47
III.1. Présentation générale du Contrat et du programme d'actions	47
III.2. Compétences et moyens de la structure porteuse	55
III.3. Faisabilité économique du Contrat	57
III.4. Modalités de suivi - évaluation du Contrat	58
TABLEAUX RECAPITULATIFS DU PROGRAMME D' ACTIONS DU CONTRAT ORB - LIBRON 2011 - 2015	63

Liste des cartes

1	Ressources en eaux de surface
2	Qualité physico-chimique des cours d'eau en 2010
3	Etat physique des cours d'eau
4	Enjeux en zone inondable
5	Masses d'eau superficielle
6	Masses d'eau souterraine
7	Réduction des pollutions liées aux collectivités- Objectifs et principales actions
8	Réduction des contaminations par les pesticides- Objectifs et principales actions
9	Gestion quantitative des ressources en eau- Objectifs et principales actions
10	Amélioration du fonctionnement morphoécologique - Objectifs et principales actions

Annexe	Tableaux récapitulatifs du programme d'actions par volet
--------	----------------------------------------------------------

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET DE CONTRAT

1.1. Historique et motivations du territoire

De longue date, une attention particulière a été portée sur la gestion de la ressource en eau sur l'Orb et le Libron. La création du barrage des Monts d'Orb et des équipements associés dès les années 60 témoigne de l'importance de la ressource disponible sur ce territoire.

Dans les années 80, le constat d'une dégradation de la qualité des eaux de baignade, les mortalités piscicoles de plus en plus fréquentes sur certains secteurs, les dégâts de plus en plus importants liés aux inondations, ont conduit les élus à promouvoir un premier projet de Contrat de rivière pour la vallée de l'Orb, validé en janvier 1996.

Le lancement de la procédure a favorisé la création, le 21 janvier 1997, du **Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orb**, structure porteuse de l'animation et de la mise en œuvre de ce premier programme d'action.

Les résultats satisfaisants du premier Contrat ont encouragé les élus à engager un nouveau Contrat de rivière sur la période 2006-2010.

Ainsi, depuis près de 15 ans, la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de l'Orb, portée par le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orb, a créé une véritable dynamique sur la vallée, qui s'est amplifiée ces dernières années, comme en témoigne l'historique récent de la gestion de l'eau sur le territoire :

- Octobre 2007 : **engagement du comité syndical du SMVO dans la procédure SAGE ;**
- Juin 2008 : extension du périmètre du SMVO au bassin du Libron ; la structure devient **SMVOL : Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron ;**
- Août 2009 : arrêté de périmètre du SAGE Orb - Libron ;
- Novembre 2009 : arrêté de composition de la CLE du SAGE Orb - Libron ;
- Avril 2010 : le SMVOL devient Etablissement Public Territorial de Bassin ;
- Juin 2010 : Présentation du Bilan / évaluation du second Contrat Orb au Comité d'agrément du bassin Rhône-Méditerranée ;

Les conclusions du bilan / évaluation et les événements majeurs intervenus au cours du Contrat 2006-2010 - lancement du SAGE Orb - Libron, extension du périmètre du SMVO au bassin du Libron, ont conduit le SMVOL et ses partenaires à élaborer un troisième Contrat de rivière.

Ce Contrat, qui s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau et du SDAGE, concernera le territoire Orb - Libron sur la période 2011-2015.

Il permettra le maintien de la dynamique de gestion globale de la ressource en eau et des milieux aquatiques, en mobilisant les acteurs locaux autour de réalisations concrètes, et en constituant un cadre opérationnel pour la planification des investissements des maîtres d'ouvrage et des partenaires financiers.

Le Contrat 2011 - 2015 accompagnera et alimentera le SAGE Orb - Libron en cours d'élaboration, notamment en impulsant des actions d'amélioration des connaissances en faveur du SAGE. En 2013, le bilan de mi-parcours sera mis à profit pour orienter la seconde phase du Contrat dans le sens de la déclinaison du SAGE.

I.2.Synthèse du diagnostic

Territoire et activités

Situé dans la partie ouest du département de l'Hérault, le territoire Orb - Libron occupe une superficie de 1 700 km². L'Orb, second fleuve du département de l'Hérault, relie les hauts cantons adossés au Massif Central aux plages de la Méditerranée, en passant par Béziers, sur un parcours de 136 km. L'étroit bassin du Libron s'encastre dans le flanc est du bassin de l'Orb ; c'est un petit fleuve côtier, autrefois affluent de l'Orb.



A l'exception des basses vallées où l'occupation des sols est majoritairement agricole, le territoire est couvert d'espaces naturels variés qui constituent un patrimoine environnemental de qualité, partiellement inclus dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc. Une grande partie de ces espaces est inventoriée en ZNIEFF : grands ensembles forestiers de la Montagne Noire, des Monts d'Orb et de l'Escandorgue, domaines du Caroux et de l'Espinouse, lac et tourbières du Saut de Vézoles, gorges de l'Orb, boisements rivulaires de l'Orb et de la Mare, etc. Les zones identifiées comme Sites d'Intérêt Communautaire au titre de la directive Habitat ou comme Zones de Protection Spéciale au titre de la directive Oiseaux sont notamment les montagnes de l'Espinouse et du Caroux, le Minervois, ainsi que certaines zones humides littorales.

Le sud du territoire est traversé par le Canal du Midi, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, voie fluviale historique et emblématique, remarquable pour ses valeurs techniques et paysagères et les usages qu'il soutient.

Le littoral, sablonneux, était autrefois constitué de marais et d'étangs, progressivement asséchés ; les aménagements touristiques ont accentué la disparition de ces milieux ; quelques étangs persistent, dont la Grande Maïre et l'ancien grau du Libron.

Les **94 communes** du territoire totalisent une population de **180 000 habitants**, dont 40% résident à Béziers (73 500 habitants), seconde ville du département de l'Hérault.

La croissance démographique s'est accélérée depuis 1999, surtout dans le Biterrois et sur le littoral, de façon encore plus rapide que dans le département de l'Hérault, s'accompagnant d'un taux d'accroissement très élevé des surfaces urbanisées (+ 30% entre 2000 et 2007 dans le Biterrois).

La population estivale totale peut atteindre le double de la population permanente, les trois quarts des touristes résidant dans les stations balnéaires du littoral : Vendres, Valras, Sérignan, Portiragnes et Vias.

La viticulture, redynamisée par la production de vins de qualité, occupe une place encore dominante dans l'économie du territoire (plus de 80% de la SAU sur la moyenne vallée). Sur les basses plaines, les productions agricoles sont plus diversifiées : cultures céréalières et industrielles, légumes et fruits. La déprise agricole est assez sensible dans la partie amont du bassin, mais le secteur de Bédarieux conserve une vocation agricole : vignes, céréales, vergers. Quelques exploitations d'élevage - ovins et volailles - sont concentrées sur le haut-bassin.

L'activité minière a profondément marqué l'histoire de la région : mines de charbon de Graissessac, plomb argentifère et zinc dans la Montagne Noire, aluminium à Bédarieux, etc. Si le secteur industriel a perdu du terrain sur l'ensemble du territoire, Béziers avec sa périphérie est un pôle industriel important grâce au secteur du travail des métaux.

A Lamalou-les-Bains, le thermalisme a généré le développement d'un important secteur santé et de structures d'hébergement et de services, qui font de cette ville le troisième bassin d'emploi de la zone, derrière Béziers et Bédarieux. Au nord du territoire, l'exploitation des eaux de source d'Avène a donné naissance à un centre thermal et touristique et à une usine de fabrication de cosmétiques.

Les acteurs du territoire

Le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orb, créé en 1997, a été rebaptisé Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron (SMVOL), suite à l'élargissement de son périmètre d'action à la vallée du Libron ; il a pour objet de faciliter, dans les domaines de la gestion équilibrée et durable de la ressource, de la prévention des inondations, de la préservation et de la gestion des zones humides, l'action des collectivités territoriales et de leurs groupements situés dans son périmètre d'action, qu'elles soient membres ou non du Syndicat Mixte, ceci dans le but d'assurer la cohérence et l'efficacité de l'action publique. Pour cela, il assure un rôle général de coordination, d'animation, d'information et de conseil.

Parmi les structures de gestion ayant des compétences dans le domaine de l'eau, il convient de citer, outre le SMVOL :

- 10 structures maîtres d'ouvrage des travaux de restauration - entretien des cours d'eau, qui couvrent la quasi-totalité du linéaire ;
- la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée (CABEM), qui gère l'assainissement et l'approvisionnement en eau potable sur son territoire ;
- 8 syndicats intercommunaux de gestion de l'AEP ;
- le Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien (SMETA), qui porte le projet de SAGE de la nappe astienne.

Le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc couvre une grande partie du bassin Orb - Libron ; la restauration de la qualité des eaux et la protection des milieux humides sont des missions essentielles du Parc ; ainsi, il accompagne les communes pour l'amélioration de leur assainissement ou la mise en place des périmètres de protection des captages, etc.

En termes d'aménagement du territoire, le bassin Orb - Libron, recoupe deux grands territoires de projets :

- Le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, englobant l'ensemble du bassin en amont de Béziers ; le Pays et le SMVOL collaborent sur deux sujets : la gestion économe de l'eau et la réduction de la vulnérabilité de l'habitat au risque inondation.

- Le territoire du SCoT du Biterrois, porté par un Syndicat Mixte, qui couvre les moyennes et basses vallées ; le Projet d'Aménagement et de Développement Durable a été validé par le Syndicat Mixte en novembre 2009.



Ressources en eau et usages

Les formations karstiques de l'amont du bassin sont des ressources majeures pour l'AEP, qui contribuent de façon considérable à l'alimentation des cours d'eau à l'étiage ; leur fonctionnement est insuffisamment connu.

Les alluvions exploitables de l'Orb sont développées surtout sur la moyenne vallée, où la nappe est en étroite relation avec le fleuve, et donc le niveau de prélèvement soutenable est directement conditionné par le débit du fleuve à l'étiage. La nappe alluviale du Libron, plus modeste, est sensible à la pollution et à la sécheresse.

La nappe des sables astiens, aquifère captif profond, s'étend sur la frange littorale. C'est une ressource d'excellente qualité qui se trouve depuis longtemps en situation de surexploitation, induisant une menace d'invasion d'eau saline, et ce malgré le délestage via la nappe alluviale de l'Orb.

L'hydrologie de l'Orb est fortement influencée par la régulation artificielle des débits due à la fois :

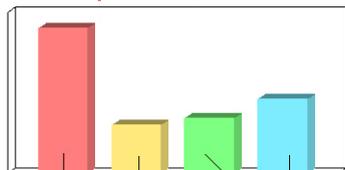
- aux lâchers en provenance du barrage de Laouzas (bassin de l'Agout, versant atlantique) ; ce transfert interbassin effectué par EDF alimente l'usine hydroélectrique de Montahut située sur le Jaur ; l'équipement **Laouzas - Montahut** représente un enjeu énergétique conséquent sur le plan national, car il permet d'ajuster la production à la demande nationale ;
- au **barrage des Monts d'Orb** (33 Mm³) construit en 1965 sur le haut bassin de l'Orb pour satisfaire l'irrigation et l'approvisionnement en eau potable sur les secteurs

Ressources en eau de surface

Débits caractéristiques d'étiage estimés

Localisation station hydrométrique

Superficie du bassin contrôlée



1/10 module
(débit mini
loi pêche)

VCN3 débit quinquennal
sec sur 3 jours consécutifs

VCN10 débit quinquennal
sec sur 10 jours consécutifs

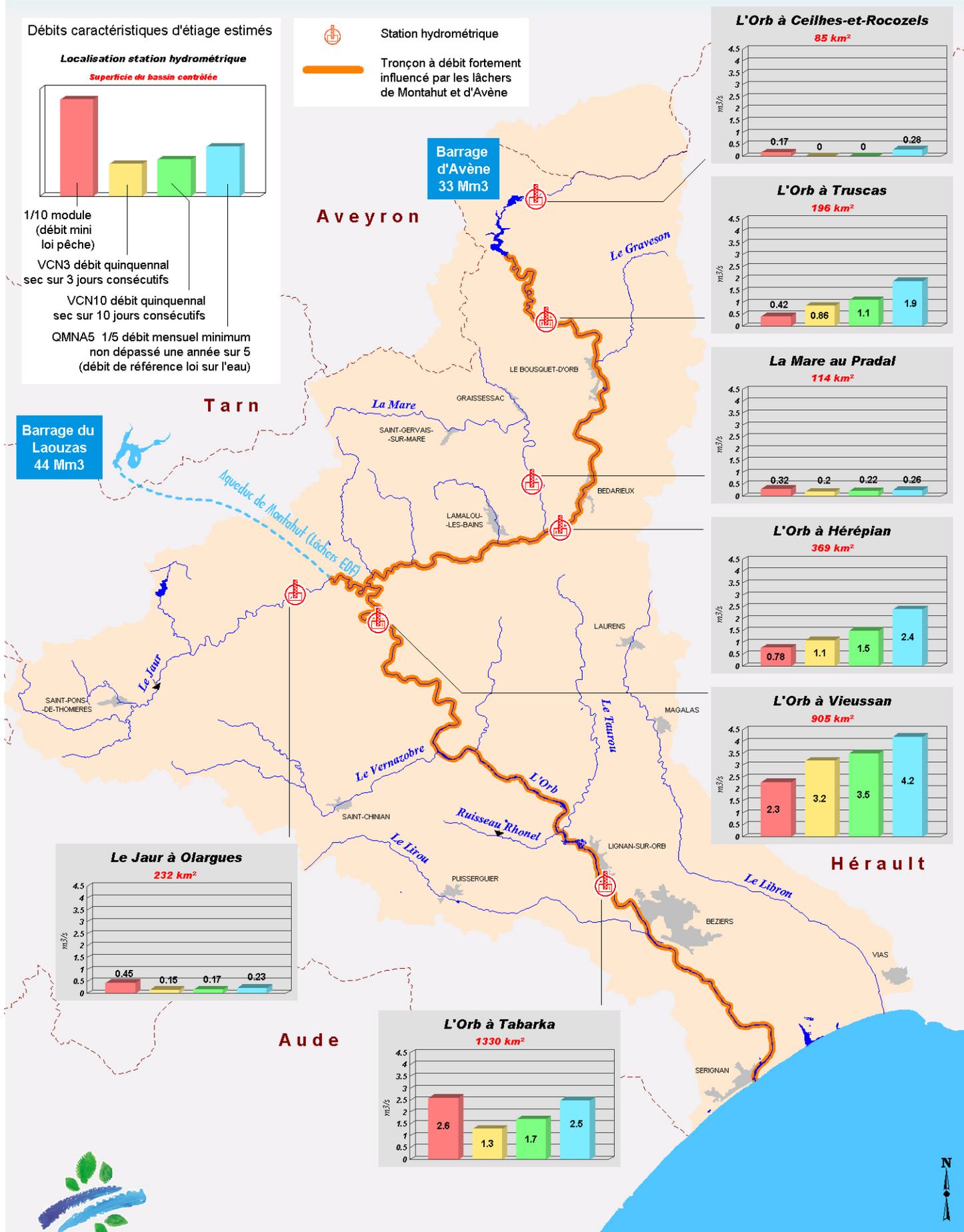
QMNA5 1/5 débit mensuel minimum
non dépassé une année sur 5
(débit de référence loi sur l'eau)



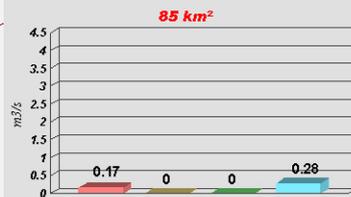
Station hydrométrique



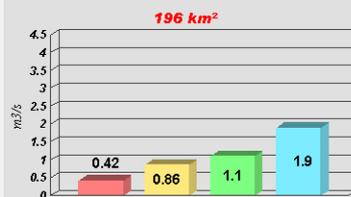
Tronçon à débit fortement
influencé par les lâchers
de Montahut et d'Avène



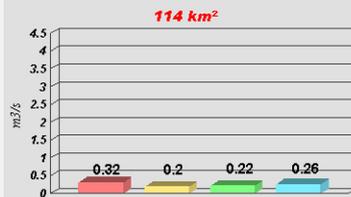
L'Orb à Ceilhes-et-Rocozels



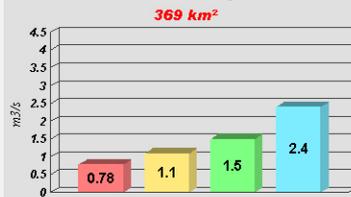
L'Orb à Truscas



La Mare au Pradal



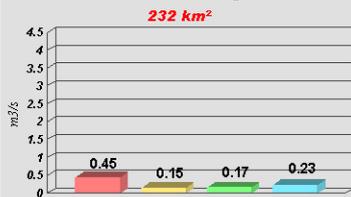
L'Orb à Hérépian



L'Orb à Vieussan



Le Jaur à Olargues



L'Orb à Tabarka



équipés par BRL, notamment grâce au pompage de Réals dans la moyenne vallée; ses contraintes de gestion sont de maintenir un débit réservé de 150 l/s à l'aval du barrage et de 2 m³/s à l'aval du pompage de Réals.

Le bassin de l'Orb bénéficie naturellement d'une bonne hydraulité à l'étiage, qui le place parmi les plus productifs en étiage de l'arc méditerranéen.

Les débits influencés rendent compte du soutien artificiel : le QMNA5 (débit mensuel minimum non dépassé 1 année sur 5) équivaut au 1/5^{ème} du module de l'aval du barrage jusqu'à Vieussan. Les prélèvements importants sur la moyenne vallée expliquent qu'à l'amont de Béziers, le QMNA5 est proportionnellement plus faible, équivalent au 1/10^{ème} du module.

Les débits d'étiage des affluents sont naturellement modestes, de l'ordre de 200 à 300 l/s pour la Mare et le Jaur et 100 l/s sur le Vernazobre ; sur les autres affluents et sur le Libron, les conditions hydrologiques sont encore plus sévères ; durant les années sèches, des assècs sont observés sur plusieurs affluents.

Le barrage des Monts d'Orb a permis le développement de **réseaux de distribution d'eau à partir de l'Orb, exploités par BRL** : la station de pompage de Réals dessert en eau potable des collectivités en amont de Béziers et une douzaine de communes du littoral audois, et permet également l'approvisionnement de périmètres irrigués en rive droite de l'Orb (jusqu'à l'est audois) et sur le bassin du Libron.

La gestion de la prise d'eau de Réals est couplée avec celle du prélèvement au droit du barrage de Pont Rouge, à Béziers, permettant la réalimentation du Canal du Midi, pour les besoins liés à la navigation et pour le transit des eaux vers la station de pompage de BRL à Portiragnes (usage irrigation).

Les prélèvements BRL ont totalisé en 2006 près de 24 millions de m³, dont 75% à Réals ; ils ont augmenté de 40% entre 1996 et 2006.

En dehors des installations de BRL, les prélèvements les plus importants sont ceux de la Communauté d'Agglomération Béziers - Méditerranée (CABEM) dans la nappe alluviale de l'Orb.

Au total, **195 prélèvements pour l'alimentation en eau potable** totalisent un volume annuel prélevé de **28 millions de m³**. 85% du débit prélevé en pointe provient des eaux superficielles et de la nappe alluviale. La population totale (permanente + saisonnière) desservie par la ressource Orb devrait passer de 470 000 en 2006 à 530 000 en 2020 (dont 36% hors du bassin Orb - Libron), soit une croissance démographique de 13%.

L'état des lieux de l'usage AEP sur les 59 collectivités à compétence AEP du bassin Orb - Libron, réalisé en 2010 par le SMVOL, met notamment en évidence les points suivants :

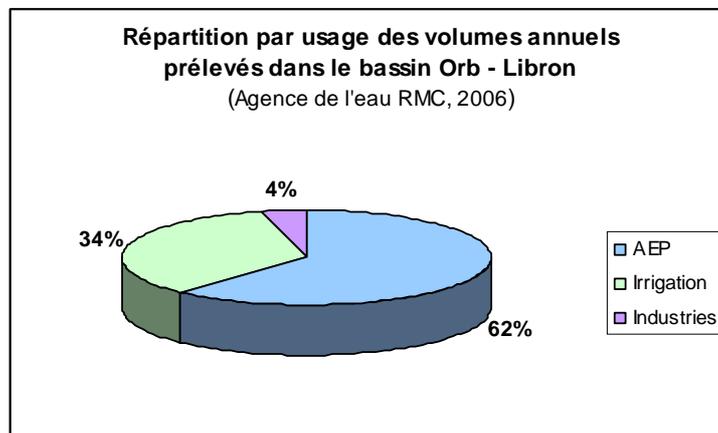
- La procédure de protection réglementaire des captages AEP est achevée ou en cours pour 65% des captages représentant 98 % du débit moyen produit.
- Le volume consommé est stable entre 2005 et 2009, malgré l'augmentation de la population desservie, du fait de la baisse du ratio unitaire moyen de consommation.
- Les rendements des réseaux AEP sont globalement inférieurs aux moyennes de référence ; 11 services ont un rendement inférieur à 50 %. Les performances ont baissé entre 2005 et 2009, ce qui a provoqué une augmentation de près de 8 % du volume prélevé. Le taux de renouvellement des conduites est insuffisant au regard des performances des réseaux.

L'**usage irrigation** sur le territoire Orb-Libron concerne en grande partie les périmètres équipés de la concession BRL, qui mobilisent entre 12 et 17 Mm³/an de la ressource Orb, en fonction des conditions météorologiques. Les superficies équipées concernent au total 20 600 ha, dont 40 % se trouvent en dehors du bassin Orb - Libron.

Sur certains sous-bassins (Mare, Jaur et Vernazobre), l'essentiel des prélèvements agricoles s'effectue par l'intermédiaire de béals d'irrigation, dont l'existence est souvent assez ancienne, et l'impact sur les débits des cours d'eau notable. Des démarches visant l'optimisation des prélèvements pour l'irrigation ont été lancées d'abord sur la Mare puis sur les bassins du Vernazobre et du Jaur ; sur la Mare, des aménagements « rustiques » et peu onéreux ont été réalisés, en concertation étroite avec les usagers ; ils ont permis une économie de 60 % des volumes.

Bilan des prélèvements totaux dans le bassin Orb - Libron

Le volume total prélevé pour l'ensemble des usages sur le bassin Orb - Libron, était de **47 Mm³/an en 2006** ; environ 20% de cette ressource sont exportés pour l'AEP et l'irrigation en dehors du bassin versant, jusque dans le département de l'Aude.



Si l'on considère les débits moyens prélevés en juillet, la contribution de l'irrigation devient dominante, avec 77% du débit total prélevé sur le territoire.

Le prélèvement net total dans les cours d'eau et nappes d'accompagnement s'élève à 300 000 m³/jour (moyenne juillet) ; **l'Orb et sa nappe alluviale entre Réals et Béziers fournissent 80% de ce débit** ; la prise d'eau de Réals représente 56 % du débit net total consommé.

Autres usages liés à l'eau

Tous les cours d'eau du territoire sont praticables pour les activités d'eaux vives, en fonction des conditions hydrologiques. Le secteur le plus fréquenté se situe sur la moyenne vallée, de Tarassac à Réals, ce dernier site étant de réputation internationale.

La baignade est également bien développée sur l'Orb amont, et entre Tarassac et Réals, et dans une moindre mesure sur le Jaur et la Mare ; l'ARS y contrôle une vingtaine de sites, dont la fréquentation cumulée atteint 3000 personnes en saison estivale. La qualité sanitaire n'est pas satisfaisante sur l'Orb à Lunas et la Tour-sur-Orb, ni sur la Mare et le Jaur.

Dix usines hydroélectriques sont recensées sur le bassin de l'Orb. La principale est l'usine EDF de Langlade alimentée par un barrage sur un affluent du Jaur (retenue de Vézole). Cette installation a un fonctionnement en éclusées, tandis que les neuf autres

microcentrales présentent un fonctionnement au fil de l'eau. Les débits réservés sont compris entre le 1/40^{ème} et le 1/10^{ème} du module.

Qualité des eaux et sources de pollution

Sur les 12 stations contrôlées sur le bassin Orb - Libron dans le cadre des programmes de surveillance du bassin Rhône-Méditerranée, deux indiquent un bon état écologique et chimique de 2007 à 2009 : l'Orb au Bousquet d'Orb et le Jaur à Olargues ; l'Orb à Cessenon est également en bon état, sauf en 2009 (état moyen).

La qualité biologique est en effet moyenne au moins une année sur 3 pour les autres stations en amont de Béziers (déclassement de l'indice poisson, de l'indice diatomées, et/ou de l'IBGN) ce qui est certainement imputable aux altérations hydromorphologiques des cours d'eau, mais aussi aux à-coups de pollution suite aux épisodes pluvieux.

La station de Villeneuve-les-Béziers sur l'Orb affiche un état écologique médiocre en 2007 et 2009 (moyen en 2008), toujours lié à un état biologique dégradé.

L'état chimique est mauvais sur 4 des 8 stations où il est évalué : la Mare à Hérépian, le Lirou à Béziers, l'Orb à Villeneuve-les-Béziers et le Libron à Vias ; les micropolluants en cause sont essentiellement des pesticides utilisés sur les vignes et des HAP (Orb aval Béziers).

Les données du réseau départemental de suivi des cours d'eau permettent d'apporter des précisions :

- tendance à l'eutrophisation et aux proliférations végétales assez généralisée sur l'Orb jusqu'à sa confluence avec le Jaur, tous les affluents de l'Orb et le Libron ;
- contamination métallique due aux anciennes activités minières à proximité du barrage des Monts d'Orb (MétalEurop), qui affecte tout le linéaire de l'Orb ;
- contamination généralisée de l'Orb et ses affluents par les HAP ;
- contaminations par les pesticides, essentiellement des herbicides utilisés sur la vigne, constatées sur le Vernazobres, l'Orb à Vieussan, le Lirou et le Taurou, particulièrement affectés, et l'Orb en fermeture de bassin ; il faut relever la **présence dans ces cours d'eau de pesticides interdits à la vente depuis plusieurs années** (diuron, simazine, terbuthylazine, dichlorprop).

Pour l'Orb jusqu'à la confluence avec le Jaur, le Jaur et la Mare, il apparaît une dégradation de la qualité en 2010, attribuée à un épisode d'eutrophisation, lui-même probablement causé par des pollutions liées aux pluies abondantes de février - mars 2010 (débordements de réseaux) ; cet épisode s'est traduit principalement sur l'altération acidification (pH élevés) et n'a pas nettement affecté d'autres paramètres, mais il montre la fragilité de l'état des cours d'eau et l'impact des dysfonctionnements des systèmes d'assainissement lors des épisodes pluvieux.

Cette dégradation passagère masque en partie les améliorations liées aux travaux réalisés sur les systèmes d'assainissement entre 2006 et 2010, qui sont néanmoins sensibles sur différents secteurs :

- amélioration de la qualité bactériologique sur la Mare, le Jaur à Olargues, l'Orb à Lunas et la Tour-sur-Orb ;
- amélioration de la qualité du Vernazobres (réduction des teneurs en matières azotées) ;

- amélioration de la qualité du Lirou et du Taurou, qui demeure mauvaise, mais avec moins de paramètres déclassants ;
- amélioration de la qualité de l'Orb en amont de Béziers et maintien d'une bonne qualité physico-chimique en aval de Béziers (hors micropollution toxique).

Il convient de noter que les résultats des campagnes de 2010 ne permettent pas d'évaluer complètement les effets du Contrat de rivière, dans la mesure où plusieurs opérations d'assainissement ont eu lieu courant 2010.

Les investissements réalisés lors du premier Contrat (principalement sur le secteur Béziers - la mer) puis au cours du second Contrat Orb ont été conséquents ; pour cette dernière procédure : l'âge moyen des stations d'épuration est passé de 15 ans à moins de 9 ans ; 22 ouvrages d'épuration ont été créés ou étendus, pour une capacité totale de 80 000 EH ; un grand nombre de rejets directs ont été résorbés et même s'il reste des améliorations à apporter, les progrès ont été notables en particulier sur les vallées du Lirou, du Taurou, de la Mare et du Vernazobres.

Le territoire compte actuellement 92 stations d'épuration, et une capacité épuratoire totale de **325 000 équivalents-habitants**. 27 stations (représentant seulement 7% de la capacité épuratoire) ont un fonctionnement non satisfaisant.

On dénombre environ 8 000 installations d'assainissement autonome, en cours de diagnostic par les Services Pour l'Assainissement Non Collectif.

Sur les **144 établissements industriels** et assimilés redevables à l'Agence de l'eau, un quart seulement est raccordé aux réseaux d'assainissement des collectivités (en priorité celui de Béziers), mais représente 80 % de la pollution produite (en MO = matières oxydables).

Selon les données de l'Agence de l'eau, le rejet total aux milieux aquatiques des stations d'épuration s'élève à 1500 kg MO/jour (déversements d'effluents bruts par les réseaux non pris en compte), contre 670 kg MO/jour pour les 110 établissements non raccordés aux réseaux des collectivités, dont **98 caves vinicoles coopératives et particulières**. Ces résultats ne prennent pas en compte toutes les caves particulières, dont le recensement complet reste à finaliser.

Les contaminations par les pesticides mesurées dans les cours d'eau et les aquifères illustrent l'impact des activités agricoles, et en particulier de la culture de la vigne, encore dominante sur les moyenne et basse vallées (45% de la SAU sur l'ensemble Orb - Libron).

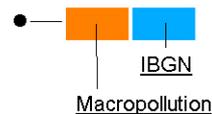
En 2009, toutes les masses d'eau souterraine du territoire ont été évaluées en bon état chimique, sauf les alluvions de l'Orb aval, qui sont en mauvais état à cause de la présence de pesticides.

Dans le cadre du second Contrat, le SMVOL a engagé un travail d'analyse de l'ensemble des données relatives aux teneurs en pesticides, qui a mis en évidence des **traces de pesticides ou des dépassements de seuils de potabilité sur 33 des 95 captages AEP du territoire**. Ce travail a abouti à l'identification de secteurs prioritaires (Lirou, Taurou et Libron) et de 5 premiers captages où des actions sont nécessaires, dont 2 ont été classés prioritaires par le SDAGE et le Grenelle : Murviel-les-Béziers et Puisserguier. Le SMVOL engage progressivement des démarches visant la réduction des pratiques à risque sur ces secteurs prioritaires, à la fois en zone agricole et non agricole.

A l'échelle du bassin Orb - Libron, le chantier ouvert est d'envergure, en particulier sur les zones agricoles. Des pratiques dommageables pour l'environnement perdurent : surdosage,

Station qualité

002 Réseau départemental
6184800 Réseau RNB-RCB-RCS-COP

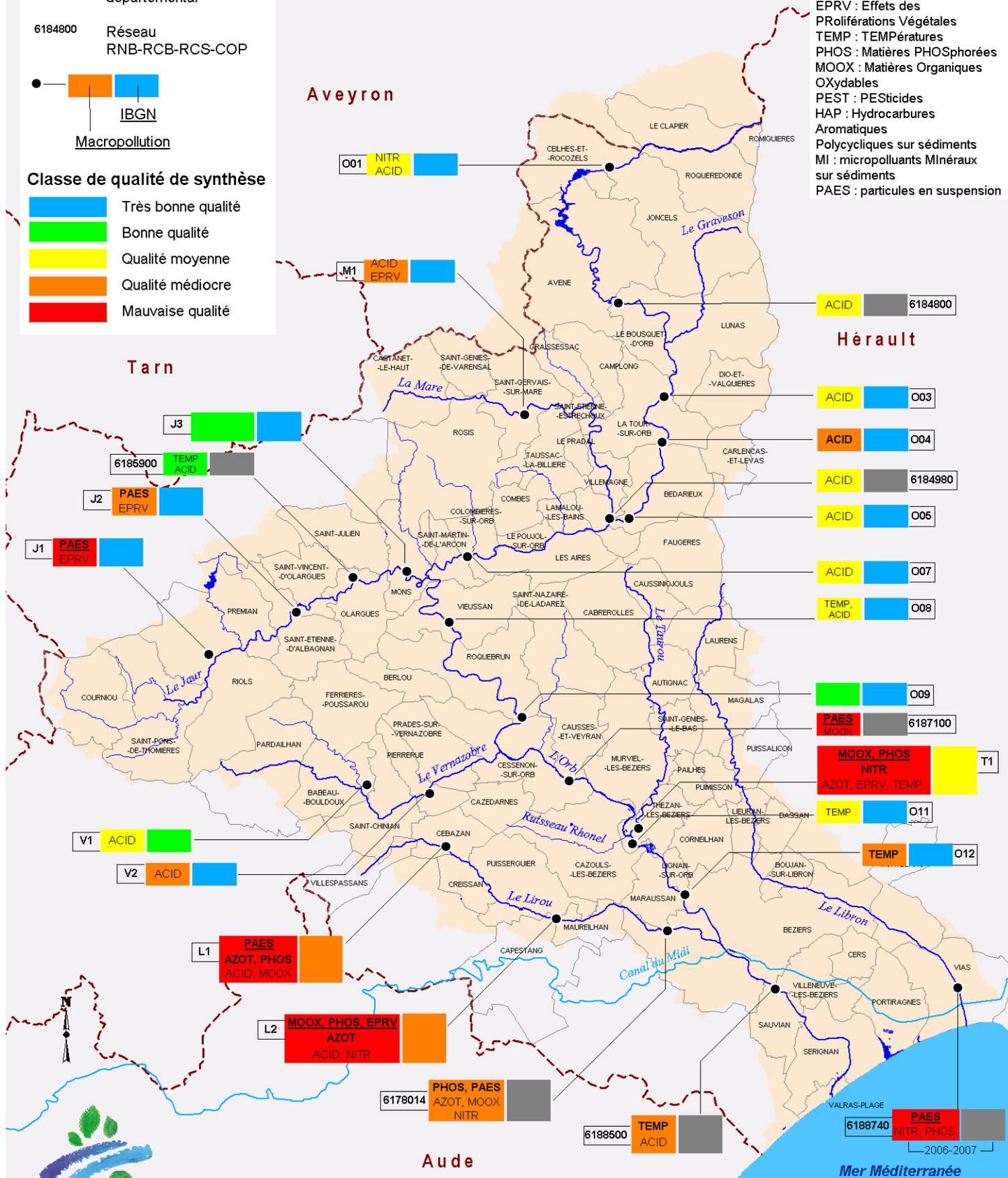


Classe de qualité de synthèse

- Très bonne qualité
- Bonne qualité
- Qualité moyenne
- Qualité médiocre
- Mauvaise qualité

Altérations en cause

- ACID : ACIDification
- AZOT : Matières AZOTées
- NITR : NITRates
- EPRV : Effets des Proliférations Végétales
- TEMP : TEMPératures
- PHOS : Matières PHOSphorées
- MOOX : Matières Organiques OXYdables
- PEST : PESTicides
- HAP : Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques sur sédiments
- MI : micropolluants MInéraux sur sédiments
- PAES : particules en suspension



Echelle : 1 / 350 000
Source : BD Carthage, CG 34



Conception et réalisation
février 2011
FL34 A 0091



désherbage des fourrières et des fossés, utilisation de pesticides interdits depuis plusieurs années, etc.

Fonctionnement morphoécologique

Les extractions massives de matériaux alluvionnaires (années 60 et 70) ont provoqué des altérations quasi irréversibles du fonctionnement hydromorphologique : abaissement des profils en long (2 à 4 m) et des niveaux piézométriques de la nappe alluviale, érosions régressives et déstabilisation des berges ; les secteurs concernés sont la Mare aval, l'Orb d'Hérépian au Poujol et de Réals à Béziers, ainsi que les parties aval du Vernazobres et du Taurou, le Bitoulet à Lamalou, le Vèbre à Bédarieux.

D'autres modifications hydromorphologiques sont dues aux aménagements lourds réalisés pour la lutte contre les inondations, principalement sur l'Orb entre l'amont de Béziers et le débouché en mer ; le réseau secondaire a également fait l'objet d'interventions drastiques de recalibrage et de confortement de berges : parties aval du Taurou, du Lirou. Le Libron a quant à lui subi de multiples rectifications et des endiguements.

Ces aménagements se sont soldés par des dégradations notables de la qualité physique et biologique des cours d'eau.

Le bassin Orb - Libron comporte 150 seuils ou barrages, pour des usages divers. L'ouvrage le plus impactant du point de vue hydromorphologique et écologique est le barrage des Monts d'Orb : cloisonnement total du cours d'eau, perturbation de la dynamique naturelle de transport solide.

Une forte densité d'ouvrages est présente sur l'Orb entre Avène et la Mare, sur la Mare, le Jaur, le Vernazobres et le Libron. La majorité est équipée de dispositifs de dérivation gravitaire, à usage agricole ou pour l'arrosage des jardins des particuliers ; de nombreux ouvrages sont dégradés ou n'ont plus d'usage. D'autres servent à la protection de ponts, ou, sur la moyenne vallée, au maintien de la nappe alluviale de l'Orb sollicitée pour l'AEP.

Les altérations hydromorphologiques des cours d'eau du bassin, en impactant directement les fonctionnalités naturelles, compromettent le respect des objectifs de bon état ou de bon potentiel écologique.

Le bassin se caractérise dans l'ensemble par de bonnes potentialités biologiques et une très grande diversité piscicole. Mais ces potentialités sont compromises par les altérations hydromorphologiques et les obstacles à la continuité écologique. A l'exception du tronçon de l'Orb en amont du barrage des Monts d'Orb et de la partie amont du Vernazobres, le fonctionnement naturel est perturbé, à des degrés divers ; les principales pressions en cause sont :

- influence du barrage des Monts d'Orb jusqu'à Bédarieux, alors que ce secteur présente de fortes potentialités piscicoles et des habitats diversifiés ; le barrage constitue un cloisonnement total du fleuve préjudiciable pour la migration de la Truite fario ;
- impact des extractions de matériaux sur l'Orb entre Hérépian et le Jaur et en aval de Thézan-les-Béziers : création de zones lenticulaires artificielles favorisant les cyprinidés d'eaux lentes et les carnassiers ;
- sur l'Orb médian, impact des lâchures de Montahut et des prélèvements en eau de surface ou en nappe, d'autant plus dommageable que les potentialités biologiques sont remarquables, en particulier à l'aval de Cessenon ;
- sur le Libron : caractère temporaire du cours d'eau, pollutions et altérations hydromorphologiques.

Dans le cadre du **plan national d'action pour la restauration de la continuité biologique** des cours d'eau, qui coordonne les diverses politiques (Directive Cadre sur l'eau, plan anguille, trames verte et bleue), 14 ouvrages prioritaires ont été identifiés sur le bassin de l'Orb : 10 en priorité P1 (travaux pouvant être engagés avant 2012) et 4 en priorité P2.

Deux études d'avant-projet ont été réalisées par la CABEM sur les seuils de Bagnols et Tabarka (travaux prévus en 2011), sous l'impulsion des plans anguille et alose. Les études d'AVP des ouvrages de Pont Rouge, Saint Pierre et la Malhaute sont en cours.

Risques liés aux crues

Caractéristiques et historique des crues

L'aval du bassin de l'Orb est très sensible au risque inondation, du fait de l'importance des zones urbanisées dans la vaste plaine inondable (5000 ha), et de caractéristiques physiques particulières :

- bassin situé dans la zone des 150 à 200 mm en 24 h, les ruissellements peuvent y être à la fois importants et extrêmement rapides ;
- les débits de pointe de l'Orb sont élevés et les temps de propagation sont courts ;

Le risque inondation est bien connu sur l'Orb grâce aux études réalisées essentiellement lors du premier Contrat de rivière ; l'Orb permet de transiter sans dommage une crue de retour 2 ans sur l'ensemble de son cours, mais provoque des débordements pour les crues décennales et centennales avec des effets particulièrement importants :

Secteur	Hauteurs d'eau en zone urbaine		Débit de crue centennale en m ³ /s
	pour la crue décennale	pour la crue centennale	
Avène et Hérépian	1 m	2 m	700
Hérépian et le Poujol	0,5 à 1 m	1 à 1,5 m	860
Vieussan et Cessenon	pas d'impact	impact à Cessenon	1400
Réals et Tabarka	1 m mais zones urbaines non touchées	2 m	2100
Béziers et la mer	Débordements dès la crue courante (650 m ³ /s)		2500

Entre Béziers et la mer, secteur le plus exposé, les débordements en rive droite de Béziers interviennent dès la crue courante ; la configuration en « toit » de la plaine induit un étalement des eaux dans la dépression comprise entre l'Orb et les coteaux. Dans le delta, secteur le plus sensible de la vallée, l'habitat groupé (Villeneuve les Béziers, Sauvian, Sérignan, Valras Plage) est soumis aux crues d'occurrence quinquennale à décennale.

Le barrage des Monts d'Orb n'a pas pour fonction l'écrêtement de crue ; l'efficacité de l'écrêtement peut être significative jusqu'à Bédarieux pour des événements fréquents, mais peu sensible pour des événements plus rares.

L'histoire du territoire est jalonnée de crues catastrophiques ; les plus récentes ont eu lieu en 1995 et 1996.

- ➔ 16/12/1995 - Inondations catastrophiques, l'eau et la boue déferlent avec un débit de 1500 m³/s et une hauteur du fleuve à Béziers de 13 m.
- ➔ 28/01/1996 - L'Orb atteint 2500 m³/s à Béziers - Inondation à Puisserguier.

Barrages et seuils

Hauteur

-  < à 2 mètres
-  entre 2 et 4 mètres
-  > à 4 mètres

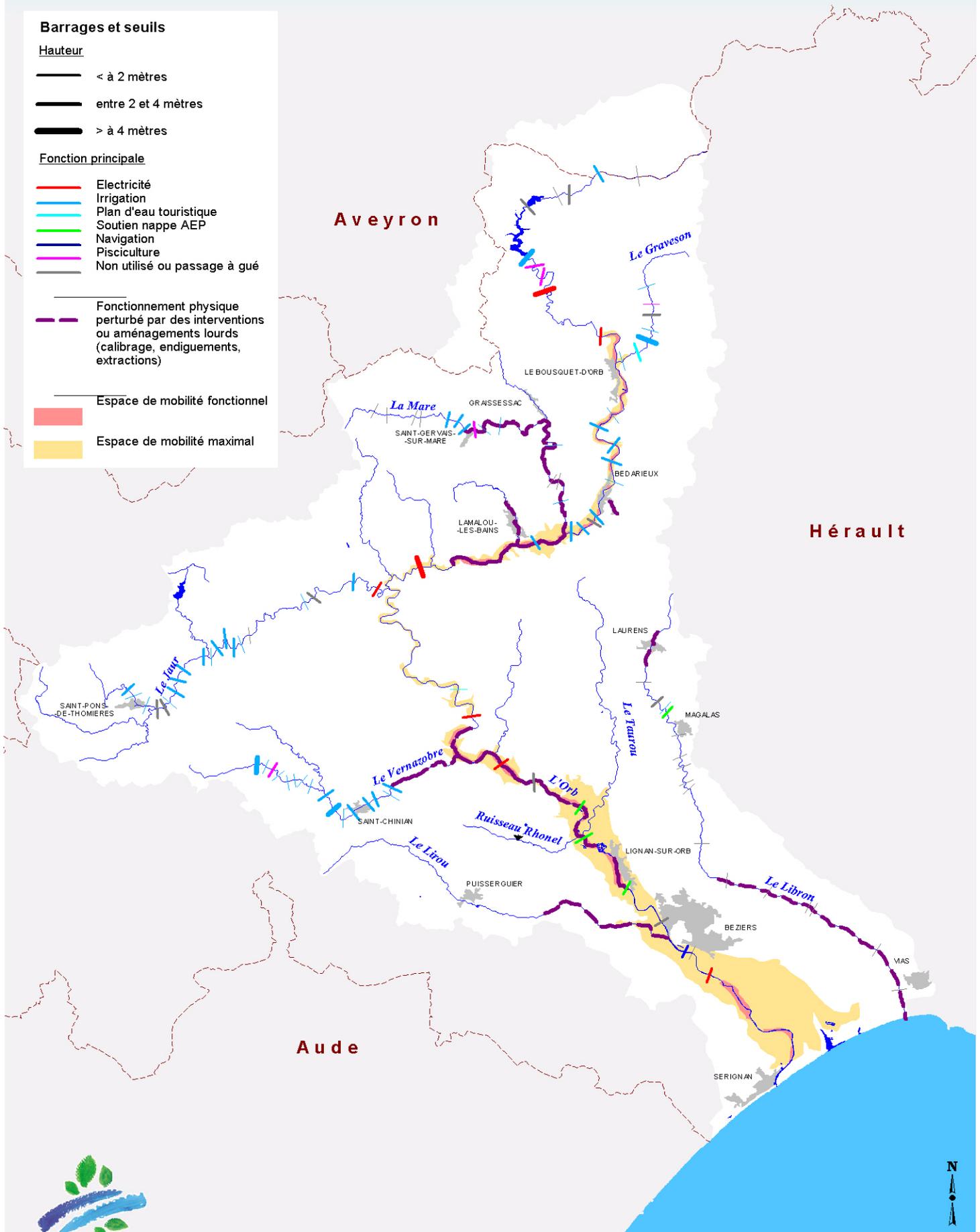
Fonction principale

-  Electricité
-  Irrigation
-  Plan d'eau touristique
-  Soutien nappe AEP
-  Navigation
-  Pisciculture
-  Non utilisé ou passage à gué

-  Fonctionnement physique perturbé par des interventions ou aménagements lourds (calibrage, endiguements, extractions)

-  Espace de mobilité fonctionnel

-  Espace de mobilité maximal



→ 7/12/1996 - 10 000 hectares de terres noyées et 60 000 habitants du Narbonnais sans eau potable.

Ainsi, le territoire n'a pas connu de crues notables depuis 15 ans, ce qui n'est pas sans conséquence sur la perception actuelle du risque par la population et les acteurs locaux.

Enjeux en zones inondables

Un travail de caractérisation des enjeux en zone inondable a été réalisé dans le cadre du second Contrat de rivière.

Estimation des enjeux humains : nombre d'habitants exposés	<ul style="list-style-type: none"> – Bassin de l'Orb : 16 500 habitants permanents et 100 000 saisonniers – Bassin du Libron : 2000 habitants permanents + 21 600 saisonniers (Vias)
Surface de la zone inondable connue	<ul style="list-style-type: none"> – Bassin de l'Orb : 13 500 hectares, dont 7 900 Ha sur la partie amont et 5 600 Ha sur le delta aval – Bassin du Libron : 3000 ha
Bâti et activités économiques sensibles	<ul style="list-style-type: none"> – 4000 hectares urbanisés en zone inondable dont les faubourgs de Béziers, les zones d'activités économiques du delta et les activités de tourisme du bord de mer – 200 établissements dont 60% sensibles (écoles, pompiers, hôpitaux...) – 1000 entreprises

Concernant le Libron, si le bassin est relativement rural, les cœurs de village (Laurens, Lieuran) sont touchés tout comme le secteur de Vias où les enjeux sont multiples.

Le Plan d'Actions de Prévention des Inondations de l'Orb

Le bassin de l'Orb a fait l'objet d'un Plan d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) de 2003 à 2010 ; un second plan pour les années 2011 à 2015 a été formalisé ; ses objectifs s'articulent autour de 6 axes :

1. l'amélioration des connaissances et le renforcement de la conscience du risque,
2. l'amélioration de la surveillance et des dispositifs de prévision et d'alerte,
3. l'élaboration et l'amélioration des PPRi et des mesures de la vulnérabilité des bâtiments et des activités implantées dans les zones à risque,
4. les actions de ralentissement des écoulements à l'amont des zones exposées,
5. l'amélioration et le développement des aménagements collectifs de protections localisées et les lieux densément habités,
6. la conduite du programme et la concertation.

Jusqu'à présent, les principaux acquis du PAPI sont :

- la mobilisation des acteurs sur les thématiques de gestion de crise et de restauration des zones d'expansion des crues ;
- la réussite de l'opération visant à rétablir un fonctionnement naturel des inondations sur la moyenne vallée de l'Orb, grâce à la mise en place de déversoirs sur les gravières, par les exploitants sur leurs fonds propres ;
- l'amélioration de la connaissance des enjeux situés en zone inondable ;

- l'avancement des procédures réglementaires de prévention du risque, qui couvrent désormais la grande majorité des communes à risque.

Le plan est porté par le SMVOL. Le second Contrat Orb et le futur Contrat Orb-Libron ne dégagent pas d'objectifs spécifiques en matière de gestion du risque inondation, mais relaient les objectifs du PAPI, notamment ceux de l'axe 4 (volet C.2 du Contrat). Du fait de la communauté et la complémentarité de leurs objectifs, l'articulation des deux procédures est très étroite. La plupart des actions inscrites au second Contrat a été engagée, notamment les études et procédures préalables aux travaux, mais certaines opérations importantes (restauration des exutoires en mer, protection de lieux densément habités) ne sont pas achevées, et se poursuivront dans le double contexte du PAPI 2 et du Contrat Orb - Libron.

Risques spécifiques à la zone littorale

Une partie du périmètre Orb - Libron est soumise à un risque « littoral » ; les communes concernées sont Vendres, Valras-Plage, Sérignan, Portiragnes et Vias. Le risque littoral intègre différents aléas : submersion marine (niveau d'eau), déferlement marin (dynamique des vagues), érosion (effet de la sédimentologie).

Sur les cinq communes, deux Plans de Prévention des Risques d'Inondation sont approuvés et ne prennent pas en compte le risque marin (Valras et Portiragnes). Deux sont en révision et intégreront le risque marin (Sérignan et Vias). Vendres n'est pas encore dotée d'un PPRi.

Zone amont

Surface (km ²)	1.72
Population permanente	2011
Nb d'établissements recevant du public	40
Nb d'entreprises	78
Nb de campings	8
Nb de captages AEP	13
Nb de stations d'épuration	18

- Zone inondable
- ▽ Stations d'épuration situées en zone inondable
- △ Captages AEP situés en zone inondable
- Campings situés en par la zone inondable

Libron (hors Béziers)

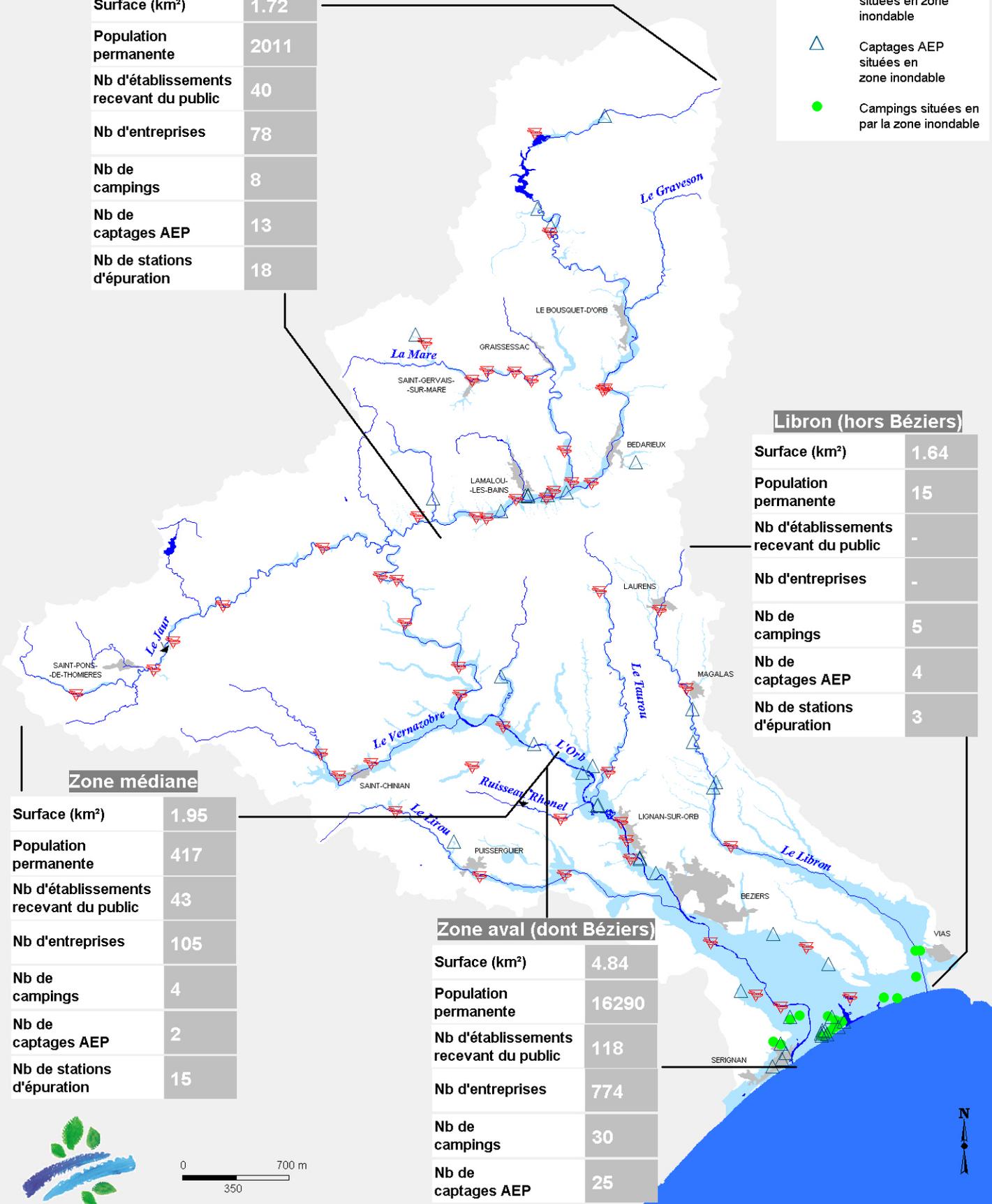
Surface (km ²)	1.64
Population permanente	15
Nb d'établissements recevant du public	-
Nb d'entreprises	-
Nb de campings	5
Nb de captages AEP	4
Nb de stations d'épuration	3

Zone médiane

Surface (km ²)	1.95
Population permanente	417
Nb d'établissements recevant du public	43
Nb d'entreprises	105
Nb de campings	4
Nb de captages AEP	2
Nb de stations d'épuration	15

Zone aval (dont Béziers)

Surface (km ²)	4.84
Population permanente	16290
Nb d'établissements recevant du public	118
Nb d'entreprises	774
Nb de campings	30
Nb de captages AEP	25
Nb de stations d'épuration	14



Echelle : 1 / 350 000
 Source : BD Carthage, DIREN, SMVOL, AE, DDE, INSEE, CG34

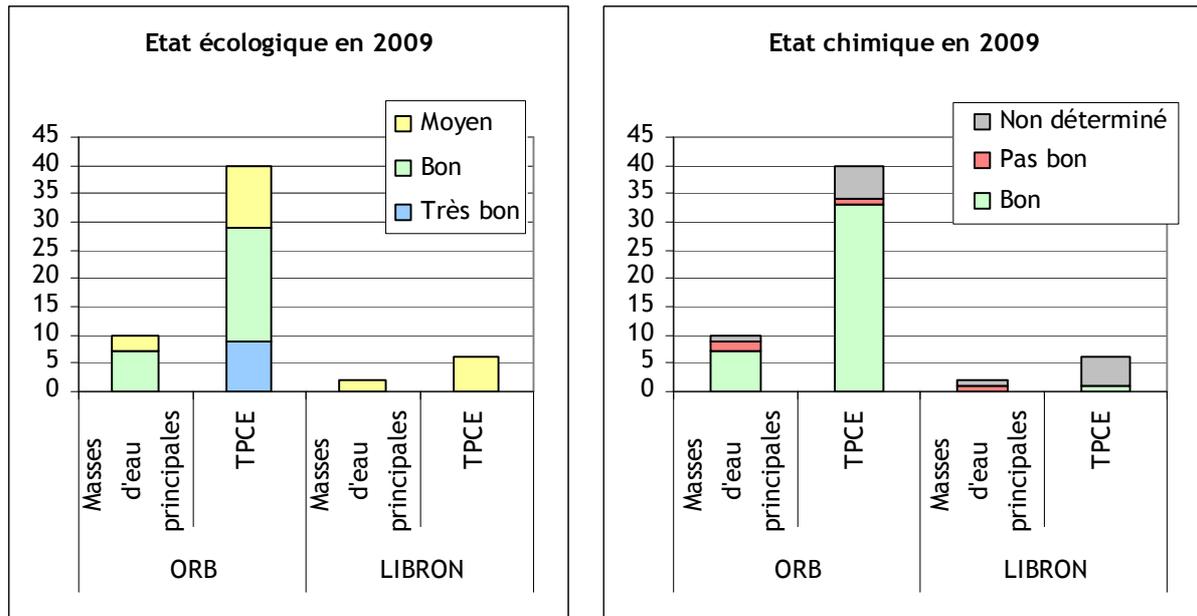
Conception et réalisation février 2011
 FL34 A 0091



I.3.Objectifs du SDAGE 2010-2015 pour les masses d'eau des bassins Orb et Libron

On dénombre 58 masses d'eau naturelles « cours d'eau » sur les bassins Orb et Libron :

- 50 sur le bassin de l'Orb, dont 10 masses d'eau principales et 40 masses d'eau « très petit cours d'eau » (TPCE) ;
- 8 sur le bassin du Libron, dont 2 masses d'eau principales et 6 TPCE.

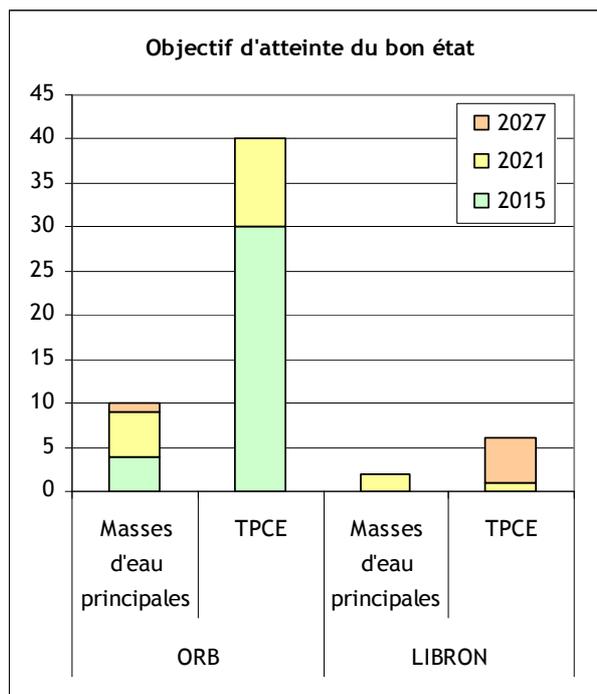


L'état écologique de 7 des 12 masses d'eau principales est « bon » en 2009, il est « moyen » pour les 5 autres (notamment les plus aval). Il est « très bon » pour 9 TPCE sur le bassin de l'Orb, « bon » pour 20 TPCE du bassin de l'Orb, et « moyen » pour 11 TPCE du bassin de l'Orb et les 2 TPCE du bassin du Libron.

L'état chimique de la majorité des masses d'eau naturelles « cours d'eau » du bassin de l'Orb est bon ; il est mauvais pour la Mare, le Lirou, l'Orb de l'amont de Béziers à la mer et le Libron sur sa partie aval.

En ce qui concerne les **objectifs fixés par le SDAGE pour ces 58 masses d'eau** :

- l'échéance est fixée à 2015 pour la plupart des masses d'eau du bassin de l'Orb (34 sur 50) ; elle est repoussée à 2021 pour 15 autres et à 2027 pour une, la masse d'eau principale la plus aval (l'Orb de l'amont de Béziers à la mer), en raison du report d'échéance concernant l'atteinte du bon état chimique ;
- toutes les masses d'eau du bassin du Libron ont un objectif de bon état en dérogation 2021 (3 masses d'eau dont le Libron) ou 2027 (4 des 5 TPCE).



Les bassins Orb et Libron sont par ailleurs traversés par une masse d'eau artificielle, le canal du Midi.

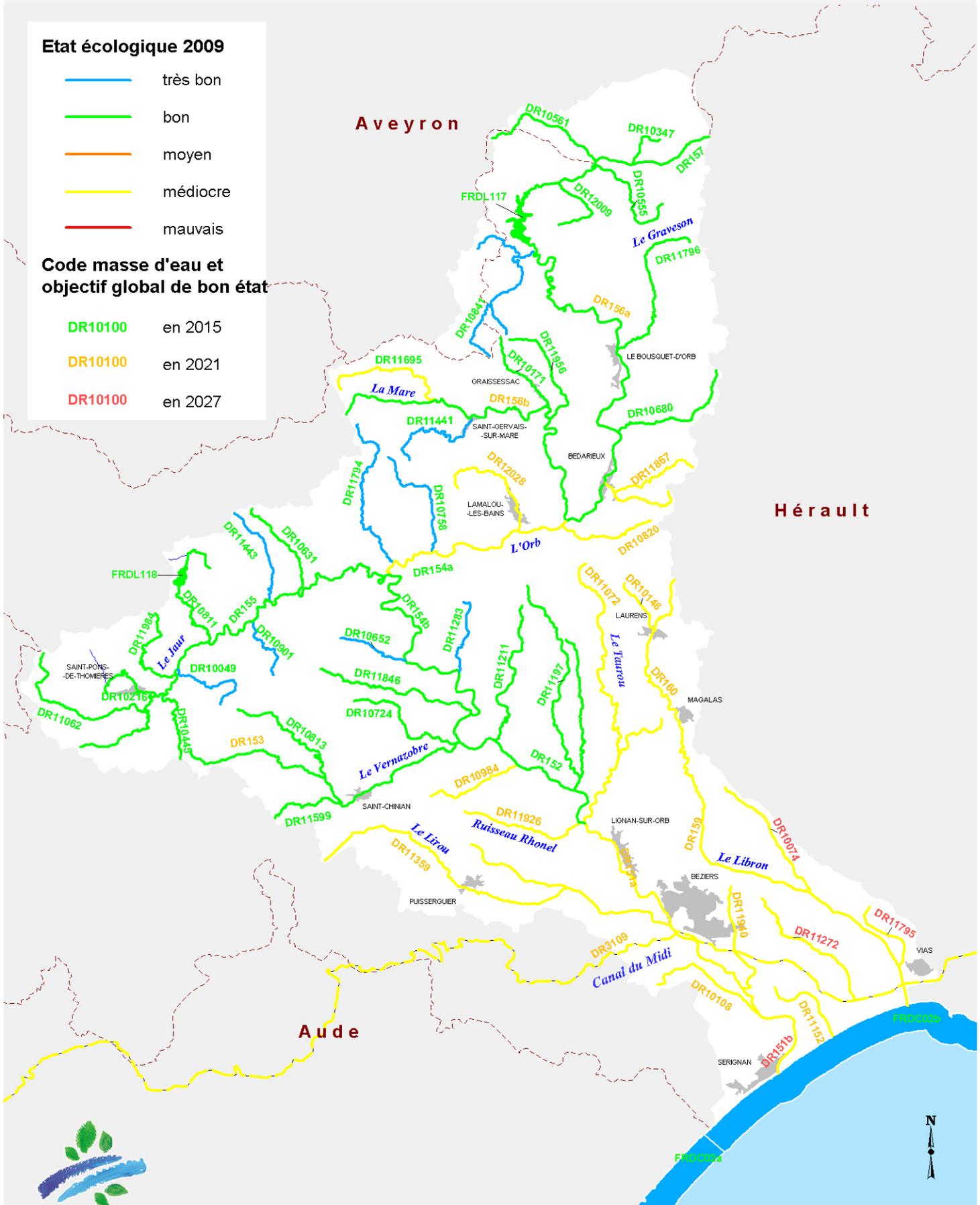
Ses états écologique et chimique sont jugés « bons » en 2009, mais avec un niveau de confiance moyen à faible. Le manque de données justifie une dérogation en 2027 pour l'atteinte du bon potentiel écologique de la masse d'eau.

Deux masses d'eau « plan d'eau » se trouvent également dans le bassin, la retenue du barrage des Monts d'Orb (réservoir d'Avène) et le lac du Saut de Vézoles.

L'état de la retenue des Monts d'Orb n'a pas pu être qualifié en 2009 faute de données ; celui du lac du Saut de Vézoles est moyen. Pour ces deux masses d'eau, l'objectif est le bon état des eaux en 2015.

Le périmètre est bordé par une unique masse d'eau côtière, qui s'étend de l'embouchure de l'Aude au Cap d'Agde.

Avec un faible niveau de confiance, l'état écologique et chimique de cette masse d'eau côtière est jugé bon en 2009. Un objectif de bon état en 2015 lui est assigné.



Etat écologique 2009

- très bon
- bon
- moyen
- médiocre
- mauvais

Code masse d'eau et objectif global de bon état

- DR10100 en 2015
- DR10100 en 2021
- DR10100 en 2027



Echelle : 1 / 350 000
 Source : BD Carthage, CLC,
 SDAGE RM 2010-2015



Conception et réalisation
 février 2011
 FL34 A 0091



MASSES D'EAU SUPERFICIELLES DES BASSINS ORB-LIBRON (1/3)

Type de masse d'eau	Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Statut	Etat écologique 2009	Échéance bon état écologique	Etat chimique 2009	Échéance bon état chimique	Paramètres justifiant un report de l'objectif	Objectif global
Masses d'eau cours d'eau du bassin du l'Orb	FRDR151a	L'Orb du Taurou à l'amont de Béziers	MEN	1	2021		2015	morphologie, hydrologie, continuité, pesticides	2021
	FRDR151b	L'Orb de l'amont de Béziers à la mer	MEN	2	2021	3	2027	hydrologie, continuité, pesticides, substances prioritaires (HAP seuls)	2027
	FRDR152	L'Orb du Vernazobre au Taurou	MEN	2	2021	3	2015	pesticides, hydrologie, morphologie	2021
	FRDR153	Le Vernazobre	MEN	1	2021	1	2015	pesticides, hydrologie	2021
	FRDR154a	L'Orb de la confluence avec la Mare à la confluence avec le Jaur	MEN	2	2015	1	2015		2015
	FRDR154b	L'Orb de la confluence avec le jaur à la confluence avec le Vernazobre	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR155	Le Jaur	MEN	3	2015	1	2015		2015
	FRDR156a	L'Orb de l'aval du barrage à la confluence avec la Mare	MEN	2	2021	1	2015	métaux, continuité, hydrologie	2021
	FRDR156b	La Mare	MEN	1	2015	3	2021	substances prioritaires	2021
	FRDR157	L'Orb de sa source à la retenue d'Avène	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR10049	Ruisseau de Cassillac	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR10108	Ruisseau de Navaret	MEN	1	2021		2015	nutriments et/ou pesticides, morphologie	2021
	FRDR10171	Ruisseau le Clédou	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR10216	Ruisseau des Prés de l'Hôpital	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR10347	Ruisseau l'Aube	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR10445	Ruisseau du Saut	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR10555	Rivière la Tès	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR10561	Ruisseau la Verenne	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR10631	Ruisseau de Mauroul	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR10652	Ruisseau d'Escagnès	MEN	2	2015	2	2015		2015
FRDR10680	Ruisseau le Vernoubrel	MEN	2	2015	2	2015		2015	
FRDR10724	Ruisseau le Récambis	MEN	2	2015	2	2015		2015	
FRDR10758	Ruisseau d'Arles	MEN	2	2015	2	2015		2015	

MASSES D'EAU SUPERFICIELLES DES BASSINS ORB-LIBRON (2/3)

Type de masse d'eau	Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Statut	Etat écologique 2009	Échéance bon état écologique	Etat chimique 2009	Échéance bon état chimique	Paramètres justifiant un report de l'objectif	Objectif global
Masses d'eau cours d'eau du bassin du l'Orb	FRDR10811	Ruisseau de Bureau	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR10813	Ruisseau d'Iouvre	MEN	2	2015	1	2015		2015
	FRDR10820	Ruisseau des Arénasses	MEN	1	2021	2	2015	morphologie	2021
	FRDR10841	Ruisseau de Corbières	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR10901	Ruisseau de l'Esparaso	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR10984	Ruisseau de Ronnel	MEN	1	2021		2015	nutriments et/ou pesticides	2021
	FRDR11062	Rivière la Salesse	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR11072	Ruisseau le Taurou	MEN	1	2021		2015	nutriments et/ou pesticides, morphologie	2021
	FRDR11152	Ruisseau de la Maire Vieille	MEN	1	2021		2015	nutriments et/ou pesticides, morphologie	2021
	FRDR11197	Ruisseau le Rieutort	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR11211	Ruisseau de Landeyran	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR11283	Ruisseau de Laurenque	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR11359	Ruisseau le Lirou	MEN	3	2021	3	2021	nutriments et/ou pesticides, morphologie, substances	2021
	FRDR11441	Ruisseau le Casselouvre	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR11443	Ruisseau du Cros	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR11599	Ruisseau de Touloubre	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR11695	Ruisseau le Bouissou	MEN	1	2015		2015		2015
	FRDR11794	Ruisseau d'Héric	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR11796	Ruisseau le Graveson	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR11846	Ruisseau le Rieuberlou	MEN	2	2015	2	2015		2015
	FRDR11867	Ruisseau de Vèbre	MEN	1	2021	2	2015	morphologie	2021
	FRDR11926	Ruisseau Rhonel	MEN	1	2021		2015	nutriments et/ou pesticides, morphologie	2021
	FRDR11940	Ancien lit de l'Orb	MEN	1	2021	2	2015	nutriments et/ou pesticides, morphologie	2021
	FRDR11956	Ruisseau d'Espaze	MEN	2	2015	2	2015		2015
FRDR11984	Ruisseau de Fonclare	MEN	2	2015	2	2015		2015	
FRDR12009	Ruisseau de Lamalou	MEN	2	2015	2	2015		2015	
FRDR12028	Le Bitoulet	MEN	1	2021	2	2015	morphologie	2021	
Masses d'eau cours d'eau du bassin du Libron	FRDR159	Le Libron du ruisseau de Badeaussou à la mer Méditerranée	MEN	2	2021	3	2021	pesticides, morphologie, hydrologie, matières organiques et oxydables, nutriments, substances prioritaires	2021
	FRDR160	Le Libron de sa source au ruisseau de Badeaussou	MEN	1	2021		2015	pesticides	2021
	FRDR10016	Ruisseau de Laval	MEN	1	2027		2015	nutriments et/ou pesticides	2027
	FRDR10074	Ruisseau de Rendolse	MEN	1	2027		2015	nutriments et/ou pesticides, morphologie	2027
	FRDR10148	Ruisseau de Naubine	MEN	1	2021	2	2015	morphologie	2021
	FRDR10396	Ruisseau des Pantènes	MEN	1	2027		2015	nutriments et/ou pesticides, morphologie	2027
	FRDR11272	Ruisseau de l'Ardaillou	MEN	1	2027		2015	nutriments et/ou pesticides, morphologie	2027
	FRDR11795	Fossé Maïré	MEN	1	2027		2015	nutriments et/ou pesticides	2027

MASSES D'EAU SUPERFICIELLES DES BASSINS ORB-LIBRON (3/3)

Type de masse d'eau	Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Statut	Etat écologique 2009	Échéance bon état écologique	Etat chimique 2009	Échéance bon état chimique	Paramètres justifiant un report de l'objectif	Objectif global
Canal du Midi	FRDR3109	Canal du Midi	MEA	1	2027	2	2015	manque de données	2027
M. d'eau côtère	FRDC02b	Embouchure de l'Aude - Cap d'Agde	MEN	1	2015	1	2015		2015
Masse d'eau plan d'eau	FRDL117	Réservoir d'Avène	MEFM		2015		2015		2015
	FRDL118	Lac du Saut de Vezoles	MEFM	2	2015		2015		2015

Code masse d'eau en gras = masse d'eau principale

Statut

MEN : Masse d'eau naturelle
MEFM : Masse d'eau fortement
MEA : Masse d'eau artificielle

Etat écologique

Très bon
Bon
Moyen
Médiocre
Mauvais
Non déterminé

Etat chimique

Bon
Mauvais
Non déterminé

Niveau de confiance de l'état évalué
1 = faible ; 2 = moyen ; 3 = fort

Par ailleurs, 10 masses d'eau souterraine concernent en tout ou partie le territoire Orb - Libron.

Ces masses d'eau souterraine sont estimées en bon état chimique et quantitatif en 2009, à l'exception notable :

- des alluvions de l'Orb aval : mauvais état chimique et quantitatif (niveau de confiance faible pour l'état chimique) ;
- et des sables astiens de Valras-Agde : mauvais état quantitatif.

Le SDAGE fixe pour l'ensemble de ces masses d'eau un objectif de bon état en 2015, à l'exception des alluvions de l'Orb aval, dont l'objectif de bon état chimique est reporté à 2021 à cause de la contamination par les pesticides.

MASSES D'EAU SOUTERRAINES DES BASSINS ORB-LIBRON

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Secteur	Etat quantitatif 2009	Echéance bon état quantitatif	Etat chimique 2009	Tendance concentrations polluants activité humaine	Échéance bon état chimique	Paramètres justifiant un report de l'objectif	Objectif global
FR_D0_316	Alluvions de l'Orb aval	ME		2015	1	baisse	2021	Pesticides	2021
		<i>Amont Béziers</i>		-		<i>baisse</i>	-		-
FR_D0_125	Calcaires et marnes causses et avant-causses du Larzac sud, Campestre, Blandas, Séranne, Escandorgue	ME		2015	2	baisse	2015		2015
FR_D0_604	Formations de socle de la Montagne Noire dans le BV de l'Orb	ME		2015	2	baisse	2015		2015
FR_D0_132	Dolomies et calcaires jurassiques du fossé de Bédarieux	ME		2015	2	baisse	2015		2015
FR_D0_410	Formations plissées Haute vallée de l'Orb	ME		2015	2	baisse	2015		2015
FR_D0_411	Formations plissées calcaires et marnes Arc de St Chinian	ME		2015	2	baisse	2015		2015
FR_D0_222	Pélites permienes et calcaires cambriens du lodévois	ME		2015	2	baisse	2015		2015
FR_D0_409	Formations plissées du Haut Minervois, Monts de Faugères, St Ponais et Pardailhan	ME		2015	2	baisse	2015		2015
FR_D0_510	Formations tertiaires et crétacées du bassin de Béziers-Pézenas (y compris all. Du Libron)	ME		2015	1	baisse	2015		2015
		<i>Alluvions Libron</i>		-		<i>baisse</i>	-		-
FR_D0_224	Sables astiens de Valras-Agde	ME		2015	2	baisse	2015		2015

Secteur

ME = Masse d'eau globale

Etat chimique ou quantitatif

Bon
Mauvais
Non déterminé

Niveau de confiance de l'état évalué

1 = faible ; 2 = moyen ; 3 = fort

-  Masse d'eau profonde niveau 1
-  Etat quantitatif 2009
-  Etat chimique 2009



Nappe alluviale de l'Orb : objectif de bon état repoussé à 2021

Pour toutes les autres masses d'eau souterraine - objectif de bon état 2015 -



I.4. Enjeux et priorités sur les bassins Orb et Libron identifiés par le SDAGE 2010-2015

Les territoires Orb et Libron font partie des territoires prioritaires au titre de la période 2010-2015 pour :

- **la lutte contre les pollutions (OF 5)** : lutte contre les pollutions domestiques et industrielles et contre l'eutrophisation (Orb et Libron), les pollutions par les substances dangereuses, pour lesquelles les normes de qualité ne sont pas atteintes et/ou les rejets sont plus de deux fois supérieurs aux flux admissibles (Orb) ainsi que la pollution par les pesticides (restauration du bon état et réduction des émissions sur l'Orb ; réduction des émissions sur le Libron) ;
- **la préservation et la restauration des fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques (OF6)** : la restauration du transit sédimentaire (Orb), la restauration de la diversité morphologique des milieux (Orb et Libron), ainsi que la restauration de la continuité biologique amont/aval (Orb) ;
- **le déséquilibre quantitatif (OF7)** : le bassin de l'Orb nécessite des actions sur les prélèvements et l'amélioration de la gestion hydraulique des ouvrages pour résorber le déséquilibre quantitatif ; le Libron nécessite des actions sur les prélèvements.

Les bassins sont également identifiés parmi ceux pour lesquels un SAGE est nécessaire pour atteindre les objectifs de la DCE.

Par ailleurs, **15 masses d'eau** (ainsi que le réseau de leurs petits affluents non identifiés comme masses d'eau au sens de la DCE) **sont retenues en tant que réservoirs biologiques**, nécessaires au maintien ou à l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau du bassin :

Ruisseau de Fonclare	Ruisseau du Saut
Le Bouissou	L'Esparaso
L'Ilouvre	Ruisseau du Cros
Le Lamalou	Ruisseau d'Arles
L'Orb de sa source au ruisseau de Lamalou	Ruisseau d'Héric
Le Jaur	Ruisseau de Mauroul
Ruisseau de Cassillac	La Tès
Le Gravezon	

La masse d'eau côtière qui borde les bassins Orb - Libron est prioritaire au titre des dégradations morphologiques et de la pollution par les pesticides (actions préparatoires à mettre en place pour le plan de gestion ultérieur).

Les deux masses d'eau plan d'eau - lac du Saut de Vézoles et réservoir d'Avène - sont prioritaires pour les mêmes problématiques que le bassin de l'Orb : la lutte contre les pollutions, la préservation et la restauration des fonctionnalités naturelles et le déséquilibre quantitatif.

Concernant les eaux souterraines :

- les masses d'eau « Formations tertiaires et crétacées du bassin de Béziers-Pézenas (y compris alluvions du Libron) » (510) et « Alluvions de l'Orb aval » (316) sont prioritaires pour la période 2010-2015 vis-à-vis de la **pollution par les pesticides** ;
- les masses d'eau des « sables astiens de Valras-Agde » (224) et des « alluvions de l'Orb aval » (316) sont prioritaires pour la période 2010-2015 vis-à-vis du **déficit quantitatif**.

Quatre masses d'eau souterraines interférant avec les bassins Orb-Libron sont classées comme **ressources majeures d'enjeu départemental à régional à préserver pour l'alimentation en eau potable** :

- alluvions de l'Orb aval,
- nappe profonde des sables astiens,
- formations plissées du Haut Minervois, Monts de Faugères, St Ponais et Pardailhan (409),
- dolomies et calcaires jurassiques du fossé de Bédarieux (132).

Deux captages d'eau potable situés sur le territoire Orb-Libron sont prioritaires pour la mise en place de programme d'actions à l'échelle de leurs aires d'alimentation vis-à-vis des pollutions diffuses nitrates et pesticides (article 21 de la loi sur l'eau, décret du 14 mai 2007 et circulaire du 30 mai 2008) ; il s'agit du captage de Puisserguier dans un aquifère karstique et de celui de Murviel-lès-Béziers dans la nappe alluviale de l'Orb.

II. CONTRIBUTION DU CONTRAT A L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU SDAGE ET DU SAGE, COHERENCE AVEC LE PROGRAMME DE MESURES

II.1. Synthèse des enjeux et objectifs

Les tableaux pages suivantes exposent les **objectifs du futur Contrat Orb - Libron 2011 - 2015**, déterminés à partir :

- du diagnostic des ressources en eau et des milieux aquatiques, dont la synthèse vient d'être présentée,
- des objectifs et priorités du SDAGE Rhône -Méditerranée pour le territoire,
- des enjeux pré-identifiés dans le dossier préliminaire du projet de SAGE Orb - Libron ; en effet, le Contrat Orb - Libron a pour principale vocation la mise en œuvre d'opérations au service du SAGE.

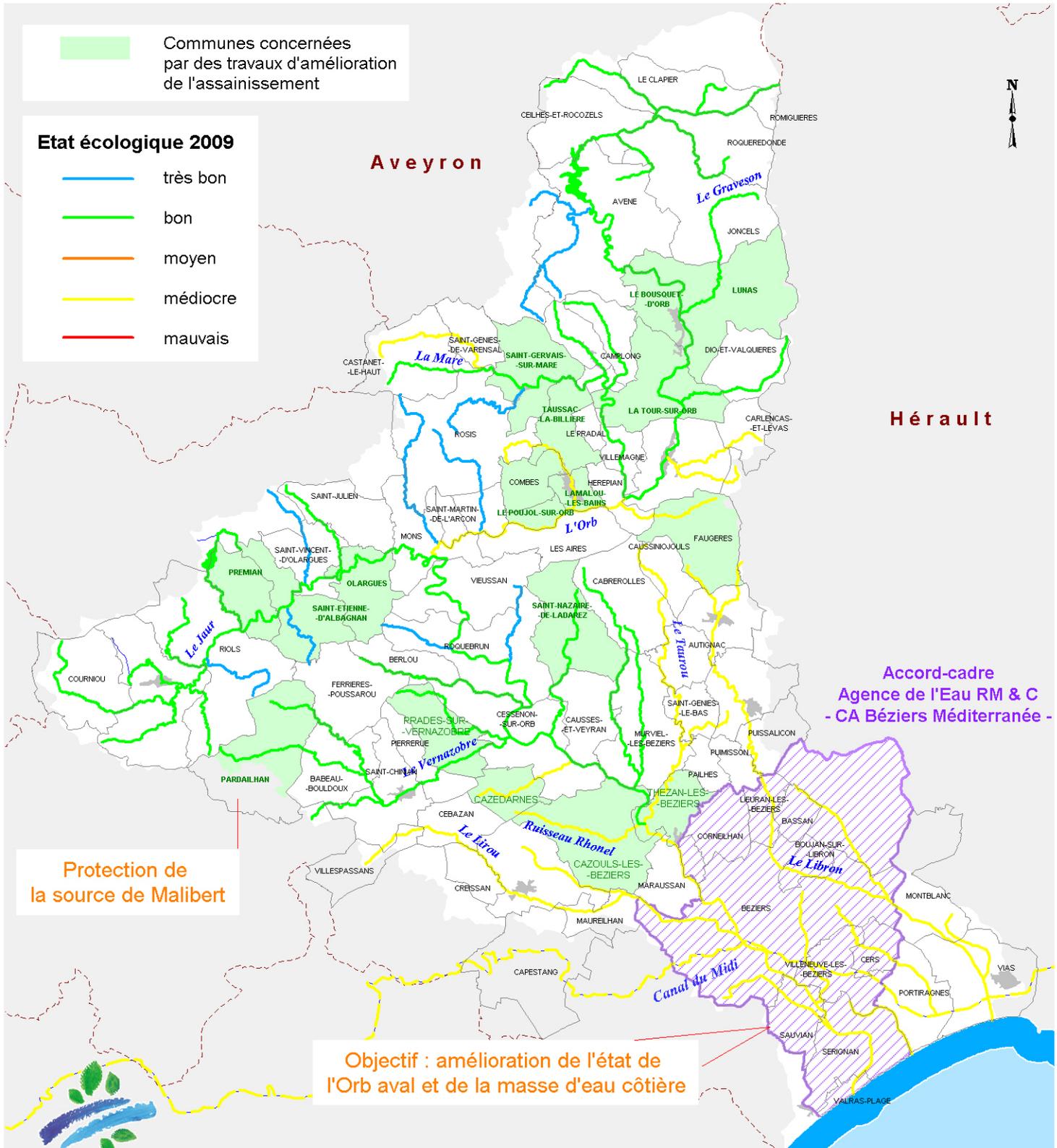
Le SAGE Orb - Libron étant en phase d'élaboration, il est prévu de mettre à profit le bilan de mi-parcours du Contrat Orb - Libron, en 2013, pour renforcer l'efficacité du Contrat et orienter la seconde phase du Contrat dans le sens de la déclinaison du SAGE.

Réduction des pollutions liés aux collectivités

Objectifs et principales actions

Secteurs Avène - Confluence Jaur, Mare, Jaur, Orb et affluents moyenne vallée :
 Objectifs : atteinte du bon état en 2015 et sécurisation de la qualité sanitaire (baignade, sports d'eaux vives)

Actions : finalisation des travaux engagés sur le second contrat : assainissement de quelques hameaux non assainis, réhabilitation de réseaux, renouvellement de stations d'épuration.



Protection de la source de Malibert

Objectif : amélioration de l'état de l'Orb aval et de la masse d'eau côtière

STRATEGIE DU CONTRAT ORB - LIBRON POUR LA GESTION QUALITATIVE DES RESSOURCES - VOLET A

ENJEUX PREIDENTIFIES POUR LE SAGE ORB-LIBRON	SDAGE RM 2010-2015	OBJECTIFS DU CONTRAT ORB - LIBRON 2011 - 2015	VOLETS PROGRAMME D' ACTIONS	PRINCIPALES ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> - Respect des objectifs de bon état en 2015 - Non dégradation de l'état des masses d'eau, malgré l'augmentation des pressions de pollution liée à la forte croissance démographique - Connaissance et maîtrise des micropollutions toxiques (métaux, HAP, pesticides), yc de la masse d'eau littorale ; - Réduction des pressions et prise en compte de la dimension morphodynamique sur les petits cours d'eau de plaine - Sécurisation de la qualité sanitaire pour les loisirs liés à l'eau - Maintien de débits d'étiage compatibles avec l'objectif de bon état 	<ul style="list-style-type: none"> - Alluvions de l'Orb aval, Mare, Lirou et parties aval de l'Orb et du Libron en mauvais état chimique - Territoire prioritaire pour la lutte contre les pollutions domestiques et industrielles et les substances dangereuses 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution au respect de l'objectif de bon état en 2015, priorité notamment à l'Orb entre la Mare et le Jaur • Amélioration ou non dégradation de l'état des masses d'eau, en particulier sur les affluents et le Libron, très vulnérables aux pollutions • Sécurisation de la qualité sanitaire des zones de baignade en eau douce et marine <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'état écologique et chimique de la masse d'eau « Orb de l'amont de Béziers à la mer » et de la masse d'eau côtière 	<p>Volet A1: Réduction des rejets des collectivités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Secteur Avène - confluence Jaur et Jaur, Orb et affluents sur la moyenne vallée : assainissement ou raccordement des bourgs et hameaux non assainis, poursuite de la réhabilitation des réseaux d'assainissement, renouvellement des ouvrages d'épuration • Mise en œuvre des profils de baignade <p>Accord cadre AERMC - CABM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Extension et amélioration des stations d'épuration de Béziers et Sérignan-Valras ; raccordement des communes de Cers, Corneilhan, Lignan et Sauvian sur Béziers • Diagnostic du réseau unitaire de Béziers et schémas directeurs des communes de la CABM • Mise en œuvre diagnostic permanent et renouvellement des réseaux • Suivi de l'impact des actions menées sur le système d'assainissement

Gestion quantitative des ressources en eau

Objectifs et principales actions

Ensemble bassin Orb-Libron :

- >>> progresser dans la connaissance des ressources et des prélèvements
- >>> favoriser la compatibilité entre le bon état et les usages consommateurs



STRATEGIE DU CONTRAT ORB - LIBRON POUR LA GESTION QUANTITATIVE DES RESSOURCES - VOLET B

ENJEUX PREIDENTIFIES POUR LE SAGE ORB-LIBRON	SDAGE RM 2010-2015	OBJECTIFS DU CONTRAT ORB - LIBRON 2011 - 2015	VOLETS PROGRAMME D' ACTIONS	PRINCIPALES ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> - Enjeu régional, imbrications fortes avec les ressources et territoires voisins, à traiter en inter-SAGE - Compatibilité entre bon état des milieux aquatiques et satisfaction des usages, dans un contexte de fort développement du territoire, de menaces liées à l'évolution du climat, mais aussi de solutions à l'étude pour mobiliser plus d'eau (retenue des Monts d'Orb, ressource Rhône : artère littorale Aqua Domitia) 	<ul style="list-style-type: none"> - Bassin de l'Orb en déséquilibre quantitatif - Alluvions de l'Orb aval et sables astiens en mauvais état quantitatif - 4 masses d'eau souterraine, dont alluvions Orb aval, classées comme ressources majeures à préserver pour l'AEP 	<ul style="list-style-type: none"> • Progresser dans la connaissance et le suivi des ressources et des prélèvements sur le bassin Orb-Libron • Définir les modalités de gestion en période de sécheresse 	Volet B1 : Connaissance des ressources et des usages	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de définition des volumes prélevables • Suivi hydrométrique renforcé à l'étiage • Création d'un observatoire de l'utilisation de la ressource • Etude des ressources souterraines majeures pour l'AEP future
		<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la compatibilité entre le bon état des milieux aquatiques et les usages consommateurs, en priorité sur les affluents (Mare, Jaur, Vernazobres) et la nappe alluviale de l'Orb • en rationalisant les consommations en eau et en améliorant les performances des équipements 	B2 et B3 : Gestion quantitative des prélèvements AEP et des prélèvements pour l'irrigation et l'eau brute	<ul style="list-style-type: none"> • Plans de gestion concertée de la ressource sur la Mare, le Jaur et le Vernazobres • Optimisation des prélèvements par les béals d'irrigation sur l'Orb du barrage à la Mare, la Mare, le Jaur et le Vernazobres • Etudes diagnostic de réseaux AEP sur haute vallée du Vernazobre et secteur Orb - Jaur, et la CABM • Amélioration de la gestion et des performances des équipements AEP sur vallée de la Mare, Murviel-les-Béziers, Puisserguier, Bédarieux, CABM • Diagnostic des équipements et des réseaux BRL et étude de faisabilité du passage de l'aspersion à la micro irrigation

STRATEGIE DU CONTRAT ORB - LIBRON POUR LA GESTION DU RISQUE CRUE - INONDATION - VOLET C1

ENJEUX PREIDENTIFIES POUR LE SAGE ORB-LIBRON	SDAGE RM 2010-2015	OBJECTIFS DU CONTRAT ORB - LIBRON 2011 - 2015	AXES PAPI	PRINCIPALES ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> - Convergence entre politiques d'aménagement du territoire et de gestion de l'eau - Cohérence entre les actions de protection contre les crues – dans le cadre du PAPI 2 - et les stratégies d'amélioration du fonctionnement morphoécologique - Promotion de l'information sur le risque - Préservation des zones d'expansion des crues et réduction de la vulnérabilité du bâti existant - Prévention des risques liés aux ruissellements pluviaux - Gestion du risque littoral (submersion marine, déferlement marin, érosion) 	<p><i>Pm</i> <i>OF 8 : Gérer les risques inondation en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire l'aléa - Réduire la vulnérabilité - Savoir mieux vivre avec le risque - Connaître et planifier (directive inondation) 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la conscience et la culture du risque : informer et sensibiliser la population ; maintenir la mémoire du risque 	AXE 1	<ul style="list-style-type: none"> • Observatoire de la perception du risque inondation par les populations du territoire Orb - Libron • Formation des acteurs à la gestion du risque inondation (élus et personnels communaux) • Communication sur le risque auprès du grand public et des scolaires
		<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'efficacité de l'alerte et fiabiliser la gestion de crise 	AXE 2	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la fourniture de l'information pluviométrique • Instrumentation des passages submersibles dangereux • Plan de gestion intercommunale de l'évacuation des campings du littoral • Réalisation des PCS de la vallée de la Mare
		<ul style="list-style-type: none"> • Réduire durablement la vulnérabilité des personnes et des biens 	AXE 3	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des PPRi du Libron et de la Mare et révision des PPRi de communes littorales • Diagnostic et travaux de réduction de la vulnérabilité des ERP • Diagnostics de la vulnérabilité des entreprises • Evaluation de la vulnérabilité des activités agricoles • Appui aux démarches collectives de diagnostic de vulnérabilité des particuliers • Diagnostics et plans d'actions pour la réduction de la vulnérabilité des équipements structurants
		<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le ralentissement des crues en restaurant le fonctionnement naturel • Favoriser le ressuyage des terres sur le delta 	AXE 4	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration de zones d'expansion des crues dans la vallée du Lirou • <i>Pm : Restauration des exutoires en mer : Grau du Libron et Grande Maire</i>
		<ul style="list-style-type: none"> • Protéger les zones densément habitées 	AXE 5	<ul style="list-style-type: none"> • Confortement des ouvrages de protection existants sur 5 communes • Travaux de protection des communes du delta de l'Orb

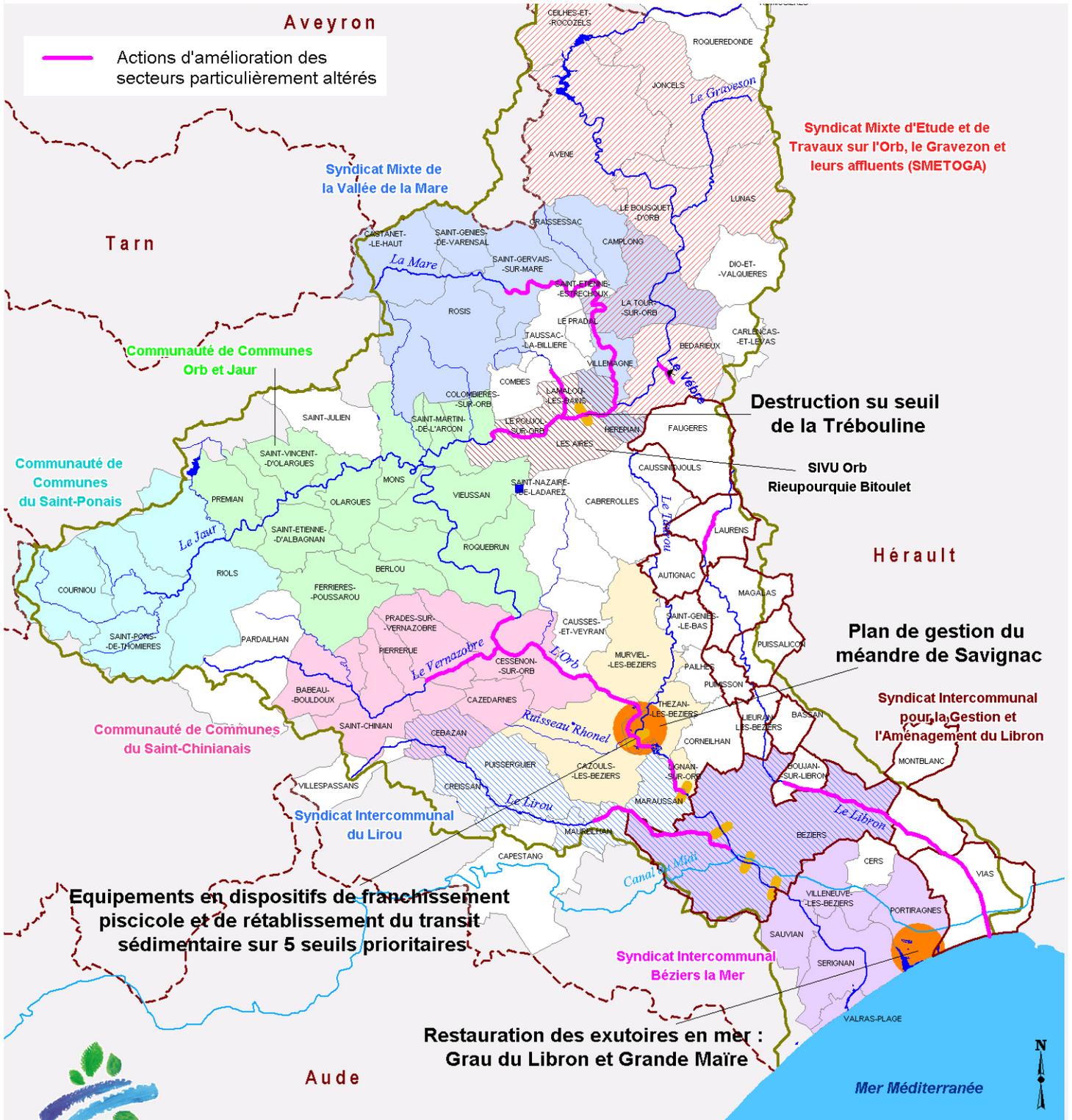
Amélioration du fonctionnement morphoécologique

Objectifs et principales actions

Ensemble bassin Orb-Libron : objectifs >

- mettre en place des stratégies intégrant les dimensions techniques, socioéconomiques et juridiques
- rétablir la continuité écologique
- améliorer la connaissance et la gestion des zones humides

Sous maîtrise d'ouvrage des dix structures compétentes :
Poursuite des plans de gestion des cours d'eau, intégrant la restauration morphologique



STRATEGIE DU CONTRAT ORB - LIBRON POUR L'AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT MORPHOECOLOGIQUE - VOLET C2

ENJEUX PREIDENTIFIES POUR LE SAGE ORB-LIBRON	SDAGE RM 2010-2015	OBJECTIFS DU CONTRAT ORB - LIBRON 2011 - 2015	PRINCIPALES ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> - Définition et mise en place des stratégies techniques, juridiques et socioéconomiques visant à améliorer l'état physique et écologique des milieux - Continuité écologique, amont-aval et latérale et amélioration de la gestion du transit sédimentaire - Cohérence entre la qualité physique des milieux et les divers plans d'actions (restauration-entretien, gestion du risque lié aux crues) - Amélioration de la connaissance des zones humides - Prise en compte de la dimension morphodynamique pour améliorer l'état des petits cours d'eau de plaine 	<ul style="list-style-type: none"> - Territoire prioritaire pour la restauration du transit sédimentaire (Orb), de la diversité morphologique (Orb et Libron) et de la continuité biologique (Orb) - Masse d'eau côtière prioritaire / dégradations morphologiques - Lac du Saut de Vézoles et retenue des Monts d'Orb prioritaire pour la restauration des fonctionnalités naturelles - 15 masses d'eau retenues comme réservoirs biologiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la connaissance des zones humides • Reconnecter le fleuve à ses exutoires naturels <ul style="list-style-type: none"> • Définir et mettre en place des stratégies techniques, juridiques et socioéconomiques visant à améliorer l'état physique et écologique des milieux • Contribuer à la diversité morphologique des milieux, tout en favorisant le ralentissement des écoulements en crue • Contribuer au rétablissement de la continuité écologique 	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire et caractérisation des zones humides du territoire Orb - Libron et définition de plans de gestion • Diagnostic de la Grande Maïre • Restauration des exutoires en mer : Grau du Libron et Grande Maïre <ul style="list-style-type: none"> • Gestion durable de la ripisylve et des atterrissements • Diagnostics hydromorphologiques de l'Orb et du Libron • Actions visant l'amélioration du fonctionnement physique et écologique sur les secteurs particulièrement altérés (Mare, Lirou, moyenne et basse vallées de l'Orb, Libron, Bitoulet, Vèbre) • Gestion du méandre de Savignac • Destruction du seuil de la Trébouline • Equipements en dispositifs de franchissement et de rétablissement de la continuité sédimentaire sur les 5 seuils prioritaires de la basse vallée de l'Orb

STRATEGIE POUR L'ANIMATION ET LA COMMUNICATION AUTOUR DU CONTRAT ORB - LIBRON - VOLET D

OBJECTIFS TRANSVERSAUX

ENJEUX PREIDENTIFIES POUR LE SAGE ORB-LIBRON	SDAGE RM 2010-2015	OBJECTIFS DU CONTRAT ORB - LIBRON 2011 - 2015	PRINCIPALES ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> - Convergence entre politiques d'aménagement du territoire et de gestion de l'eau ; développement des collaborations avec les territoires de projet (SCoT, Pays) - Evaluer, faire reconnaître et préserver le potentiel économique lié à l'eau, dans le respect des objectifs de bon état des masses d'eau 	<p><i>Pm</i></p> <p><i>OF4 : Renforcer la gestion locale de l'eau et assurer la cohérence entre aménagement du territoire et gestion de l'eau</i></p> <p><i>OF3 : Intégrer les dimensions sociales et économiques dans la mise en œuvre des objectifs environnementaux</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la cohérence de l'action publique, dans le cadre d'une démarche transversale et intégrée • Evaluer, faire reconnaître et préserver le potentiel économique lié à l'eau, dans le respect des objectifs de bon état des masses d'eau • Evaluer l'impact du Contrat Orb - Libron sur l'état des masses d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Portage du Contrat par le SMVOL : animation, coordination, assistance aux Maîtres d'ouvrage, suivi de la mise en œuvre du programme d'actions • Création d'un Comité de gestion du littoral Orb - Libron • Valorisation des cours d'eau par la réalisation de projets concertés • Sensibilisation des scolaires et du grand public • Analyse des enjeux sociaux et économiques du bassin Orb - Libron • Coordination des filières économiques pour la valorisation des pratiques environnementales

II.2. Contribution du Contrat Orb - Libron 2011 - 2015 à l'atteinte des objectifs du SDAGE RM 2010 - 2015

Déséquilibre quantitatif

Le bassin de l'Orb est ciblé par le SDAGE RM parmi les bassins prioritaires nécessitant des actions sur les prélèvements et l'amélioration de la gestion hydraulique des ouvrages pour résorber le déséquilibre quantitatif ; le Libron nécessite des actions sur les prélèvements.

Les masses d'eau souterraine des « sables astiens de Valras-Agde » (224) et des « alluvions de l'Orb aval » (316) sont également prioritaires vis-à-vis du déficit quantitatif.

La gestion quantitative des ressources Orb - Libron constitue un enjeu majeur du territoire, déjà mis en exergue dans le second Contrat de rivière Orb et dans le projet de SAGE Orb - Libron. Les démarches d'optimisation de la gestion des prélèvements engagées depuis 2006 seront poursuivies avec principalement :

- ⇒ La concrétisation des plans de gestion concertée de la ressource en eau bien avancés sur la Mare et engagés sur le Vernazobres et le Jaur ; ces démarches viseront l'ensemble des usages : prélèvements pour l'AEP et prélèvements des béals pour l'irrigation agricole et non agricole ; la réussite des actions sur le bassin de la Mare constitue un levier efficace pour amplifier les interventions et les appliquer à d'autres secteurs.
- ⇒ L'achèvement de l'étude de définition des volumes prélevables sur le bassin de l'Orb et son extension au bassin du Libron, prenant en compte la ressource en eau superficielle et les nappes d'accompagnement, et visant entre autre à définir les modalités de gestion en période de pénurie.
- ⇒ Les avancées de la connaissance des ressources et des prélèvements seront renforcées, notamment via la création d'un observatoire de l'utilisation de la ressource à l'échelle du territoire Orb - Libron et la reconduction des campagnes de jaugeages à l'étiage.
- ⇒ L'amélioration des performances des réseaux AEP des collectivités est programmée de façon prioritaire sur certains secteurs où les rendements des réseaux sont faibles et les ressources fragiles, notamment la nappe alluviale de l'Orb en amont de Béziers (réseau CABEM).
- ⇒ Le diagnostic des équipements BRL et l'étude de faisabilité de techniques d'irrigation plus économes sur les périmètres irrigués à partir de la ressource Orb se justifie par le poids de ces prélèvements et leur utilisation en dehors du territoire Orb - Libron.
- ⇒ Enfin, les ressources majeures pour l'AEP identifiées par le SDAGE feront l'objet d'études visant à mieux appréhender leur fonctionnement.

Certaines questions relatives à la gestion quantitative de la ressource dépassent le périmètre du Contrat et du SAGE Orb - Libron ; la CLE a déjà pris contact avec les CLE des SAGE limitrophes (nappe astienne, basse vallée de l'Aude, Hérault), pour anticiper les conflits potentiels sur la problématique ressource.

Pollutions domestiques et industrielles et lutte contre l'eutrophisation (Orb et Libron)

Les deux premiers Contrats de rivière Orb ont créé une dynamique pour l'amélioration de l'assainissement des collectivités et le respect des exigences de la Directive Eau Résiduaires Urbaines. De nouveaux enjeux sont apparus avec les objectifs de bon état des

masses d'eau, la gestion active de la qualité des eaux de baignade (directive du 15 février 2006), et le classement du bassin de l'Orb en zone sensible à l'eutrophisation.

Le programme d'actions du Contrat Orb- Libron 2011-2015 vise à parachever les efforts entrepris depuis une dizaine d'années en supprimant des rejets directs qui n'ont pas encore été traités (quelques hameaux non assainis), et surtout en poursuivant la réhabilitation des réseaux, notamment sur le secteur Avène - le Pujol-sur-Orb où l'état des réseaux reste problématique et compromet à la fois l'atteinte du bon état et l'usage baignade.

Le programme d'actions du futur Contrat reprend le programme de travaux planifié dans l'accord-cadre passé entre l'Agence de l'eau RM&C et la CABEM ; ce programme ambitieux vise à réduire les impacts du réseau de Béziers (en partie unitaire) et des ouvrages d'épuration de la CABEM sur l'état écologique et chimique de l'Orb aval et de la masse d'eau côtière, tout en faisant face à l'augmentation des pollutions à traiter. Il comporte notamment :

- un diagnostic poussé du réseau unitaire de Béziers et des réseaux des autres communes de la CABEM,
- la mise en place d'outils pour la gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement collectif, le développement de l'autosurveillance des réseaux,
- la recherche de substances dangereuses dans les rejets des stations d'épuration de Béziers et Sérignan - Valras (circulaire du 29 septembre 2010),
- le suivi de l'impact des rejets sur l'état biologique de l'Orb,
- le raccordement de Sauvian et Cers sur la station d'épuration de Béziers et les études préalables à l'extension ou au renouvellement de plusieurs ouvrages d'épuration de la CABEM, dont celui de Béziers.

Par ailleurs, le volet C2 du programme d'actions comporte des actions de restauration morphoécologique sur les secteurs physiquement altérés, sur les moyenne et basse vallées de l'Orb, certains affluents de l'Orb et le Libron ; ces actions contribueront à améliorer la capacité d'autoépuration et ainsi à réduire les phénomènes liés à l'eutrophisation.

Pollutions par les pesticides

Le second Contrat Orb a permis de définir une stratégie d'intervention et d'amorcer des axes de travail, que le Contrat Orb - Libron va décliner et développer :

- en poursuivant les programmes d'actions dans les aires d'alimentation des captages situés dans les secteurs prioritaires déjà définis (vallées du Lirou, Taurou, Rieutort et Libron),
- en multipliant les plans d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles des collectivités, plusieurs étant déjà réalisés dont l'effet d'exemple opère.

Pour réduire les phénomènes de transfert de pesticides vers les milieux aquatiques superficiels, le programme d'actions prévoit l'élaboration d'une stratégie de création de zones tampons.

Enfin, un diagnostic des pratiques d'utilisation des phytosanitaires par les gestionnaires d'infrastructures linéaires (routes, voies ferrées) sera lancé dans le but de réduire l'impact des traitements.

Pollution par les substances dangereuses (hors pesticides)

Le bassin de l'Orb fait partie des territoires prioritaires nécessitant une action renforcée de réduction des rejets de substances dangereuses. L'ensemble des actions inscrites au volet A1 du Contrat (Réduction des rejets des collectivités) pourra contribuer à réduire les rejets de substances dangereuses.

Les travaux programmés dans l'accord-cadre Agence de l'eau - CABEM intègrent la recherche des substances dangereuses dans les rejets des stations d'épuration de Béziers et Sérignan - Valras (en application de la circulaire du 29 septembre 2010) ; ils visent la réduction des déversements d'eaux usées brutes au milieu récepteur, qui permettra de diminuer les rejets de substances toxiques au milieu récepteur.

Des actions du volet A2 ciblent plus spécifiquement la réduction des rejets de substances dangereuses :

- Les rejets d'effluents non domestiques des entreprises peuvent contenir des substances dangereuses. Une partie importante des activités sont raccordées sur les réseaux des collectivités, qui doivent recenser des rejets et en fonction de leur nature, mettre en place des conventions de raccordement. Le programme du Contrat comporte une action visant à favoriser l'élaboration des conventions de raccordement, grâce à une assistance du SMVOL auprès des collectivités. Il comporte également un diagnostic de l'origine de la pollution par les substances dangereuses.
- Une opération concerne les ports publics et privés et notamment la mise en place de dispositifs de collecte des déchets toxiques.
- Une action vise la définition et la mise en place d'un plan d'actions pour la réduction à la source des rejets de substances médicamenteuses (sous maîtrise d'ouvrage Hôpital de Béziers).

Fonctionnement morphoécologique

Le territoire est prioritaire pour la restauration du transit sédimentaire (Orb), la restauration de la diversité morphologique des milieux (Orb et Libron), ainsi que la restauration de la continuité biologique amont/aval (Orb).

Outre la poursuite des plans de gestion de la ripisylve portées par les 10 structures intercommunales compétentes en matière de restauration et d'entretien des berges, la Contrat prévoit :

- en premier lieu, la réalisation de diagnostics du fonctionnement hydromorphologique sur l'Orb et le Libron, qui permettront de définir des stratégies de restauration prenant en compte les dimensions techniques, socioéconomiques et juridiques ;
- ensuite, des actions ciblées sur les secteurs particulièrement altérés, intégrant le décroisement des milieux, le rétablissement de la continuité sédimentaire et biologique et la restauration des habitats.

Des opérations de restauration des fonctionnalités naturelles sont programmées dès la première phase du Contrat, notamment dans le cadre du plan de gestion du méandre de Savignac : gestion des atterrissements visant à dynamiser le transport solide, valorisation environnementale des annexes hydrauliques.

Les 5 obstacles à la continuité biologique sur la basse vallée, prioritaires au titre du plan national d'action pour la restauration de la continuité biologique, ont fait l'objet d'avant-

projets ; le programme d'actions du Contrat comporte l'équipement de ces 5 ouvrages en dispositifs de franchissement.

Enfin, le Contrat prévoit la réalisation d'un inventaire détaillé et d'une caractérisation des zones humides du territoire, ainsi que la définition de plans de gestion.

II.3. Déclinaison du PDM

Mesures de base et mesures complémentaires

Les tableaux pages suivantes rendent compte de la prise en compte du programme de mesures dans l'établissement du programme d'actions du Contrat Orb - Libron 2011 - 2015. Pour chaque mesure (mesures complémentaires et mesures de base) définie pour les masses d'eau du territoire, les actions planifiées pour les appliquer sont indiquées, ainsi que les codes des actions, qui renvoient aux fiches-actions annexées au présent dossier.

Pour certaines thématiques encore insuffisamment cernées - pollutions toxiques, restauration du fonctionnement morphologique, littoral - le programme d'actions défini pour la première phase du Contrat ne permet pas de répondre complètement au PDM, mais prévoit des actions d'acquisition de connaissances et de définition de stratégies d'intervention, qui serviront de base pour l'ajustement du programme d'actions en seconde phase.

Les mesures (codes et intitulés) en lien avec les actions du Contrat sont par ailleurs indiquées dans les fiches-actions.

POLLUTION		Volet A : Amélioration de la qualité des eaux A1: Réduction des rejets des collectivités - A2 : Réduction des rejets issues des activités A3 : Réduction des pollutions par les produits phytosanitaires - A4 : Suivi de la qualité des milieux aquatiques			
Problème à traiter	Référence SDAGE	Code mesure PDM	Intitulé mesure PDM	Ref fiche Contrat	Intitulé Action
Pollution domestique et industrielle hors substances dangereuses	OF5A	Directive ERU	Mise aux normes des autres ouvrages non conformes (échéance 2005)	A1.12 et 16	Travaux sur les réseaux d'assainissement pour Lamalou-les-Bains et Saint Etienne d'Albagnan
				A1.25	Etude d'opportunité de l'extension et l'amélioration de la station d'épuration de Sérignan-Valras
				A1.16	Travaux sur la station d'épuration de Saint Etienne d'Albagnan (bourg)
		Mise aux normes des ouvrages épuratoires appartenant aux nouvelles zones sensibles (révision 2009)	A1.30, 31, 33 et 34	Etudes préalables aux travaux d'extension de la station de traitement des eaux usées de Béziers et de réalisation d'une unité de traitement des boues sur le site de la station de Béziers ; raccordement des communes de Sauvian et Cers Mise en place d'un protocole de mesures sur des indices biologiques et de stations de mesure en continu pour suivre l'impact des actions menées sur le système d'assainissement de la CABM	
		5E17	Traiter les rejets d'activités vinicoles et/ou de productions agroalimentaires	A2.1	Assainissement des caves particulières
5E04	Elaborer et mettre en œuvre un schéma directeur de gestion des eaux pluviales	A1.23, A1.24 A1.26 à 28 A1.32	Diagnostic du réseau unitaire de Béziers et schémas directeurs des communes de la CABM Instrumentation, équipement des déversoirs d'orage, mise en œuvre diagnostic permanent, renouvellement des réseaux d'assainissement / gestion patrimoniale des réseaux		
Substances dangereuses (hors pesticides)	OF5C	Campagne RSDE	Réduire les flux rejetés de substances dangereuses (toutes substances) issues des STEP	A1.29	Surveillance initiale et installation autosurveillance substances dangereuses (stations de Béziers et Sérignan-Valras)
		5A32	Contrôler les conventions de raccordement, régulariser les autorisations de rejet	A1.29 A2.3	Surveillance initiale et installation autosurveillance substances dangereuses (stations de Béziers et Sérignan-Valras) Animation pour faciliter la mise en place des conventions de raccordement des entreprises
		5A41	Améliorer la collecte et le traitement des eaux usées portuaires	A2.2	Equiper les ports privés ou publics
Pesticides (d'origine agricole et non agricole)	OF5D	5F31	Etudier les pressions polluantes et les mécanismes de transfert	A3.1	Délimitation du bassin d'alimentation des captages et de la Zone d'action prioritaire sur le Libron. Rédaction programme d'action
		5D01 5D05	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles Exploiter des parcelles en agriculture biologique	A.3.6	Mise en œuvre du volet agricole du Plan d'action de réduction des apports en produits phytosanitaires des captages de la vallée du Libron
		5D27	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones non agricoles	A3.9	Définition et mise en œuvre des Plans d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles (Lirou, Taurou, Libron)
Risques pour la santé	OF5E	Captages prioritaires	Elaboration des plans d'action	A3.2	Diagnostic de pratiques sur les Aires d'Alimentation des Captages de Puisserguier et proposition d'un programme d'action pour l'amélioration de la qualité de la ressource en eau
			Mise en oeuvre des plans d'action	A3.3 et 4	Mise en œuvre du volet agricole du Plan d'action de réduction des apports en produits phytosanitaires des captages de Puisserguier et de Murviel les Béziers .
		Animation de la concertation, délimitation des aires d'alimentation de captage et des zones d'action pertinentes		D1.1	Postes animateur agro environnemental 2 et 3 (Murviel-les-Béziers et Puisserguier)
		Directive baignade	Détermination des plans d'action relatif aux profils de baignade	A1.4	Mise en œuvre des profils de baignade

Mesures de base
Mesures complémentaires

DESEQUILIBRE QUANTITATIF		Volet B: Gestion de la ressource en eau B1: Connaissance de la ressource et des prélèvements B2: Gestion quantitative des prélèvements AEP B3: Gestion quantitative des prélèvements pour l'irrigation et l'eau brute			
Problème à traiter	Référence SDAGE	Code mesure PDM	Intitulé mesure PDM	Ref fiche Contrat	Intitulé Action
Gestion quantitative	OF7	3A01	Déterminer et suivre l'état quantitatif des cours d'eau et des nappes	B1.1	Suivi hydrométrique sur bassin Orb et Libron - campagnes de jaugeages
		3A11	Etablir et adopter des protocoles de partage de l'eau	B1.3	Observatoire de l'utilisation de la ressource en eau
				B1.5	Plans de Gestion Concertée de la Ressource (Mare, Jaur, Vernazobres)
				D1.1	Poste animateur gestion partagée de la ressource
				B2.1	Etudes diagnostic des réseaux d'alimentation en eau potable et eau brute : Babeau Bouldoux
		3A32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution, et leur utilisation	B2.2	Pose de compteurs de sectorisation, comptage des usages publics (bâtiments et espaces verts), réduction des fuites sur la Vallée de la Mare, Murviel les Béziers, Puisserguier, Bédarieux
				B2.3	Diagnostics des réseaux d'eau potable et schémas directeurs communaux (CABM)
				B2.4	Renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable sur l'Orb et le Libron aval (CABM)
				B3.1	Optimisation des prélèvements par les béals
				B1.2	Détermination des volumes prélevables et débits de référence bassin versant du Libron
Déséquilibre quantitatif	Détermination des volumes prélevables globaux et débits de référence aux points nodaux	B1.2	Détermination des volumes prélevables et débits de référence bassin versant du Libron		
3A14	Améliorer la gestion des ouvrages de mobilisation et de transferts existants	B2.1	Etudes diagnostic des réseaux d'alimentation en eau potable et eau brute : BRL		
5F10	Délimiter et caractériser les ressources majeures à préserver en vue de leur utilisation actuelle et future pour l'alimentation en eau potable	B1.4	Etude de caractérisation de la ressource (masses d'eaux FR_DR_316 et FR_DO_409)		

Mesures de base
Mesures complémentaires

FONCTIONNALITES NATURELLES DES MILIEUX		Volet C : Gestion du risque inondation et du milieu aquatique C1 : Gestion du risque crue inondation C2 : Amélioration du fonctionnement morpho écologique			
Problème à traiter	Référence SDAGE	Code mesure PDM	Intitulé mesure PDM	Ref fiche Contrat	Intitulé Action
Morphologie	OF 6A	3C16	Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace fonctionnel	C2.6	Plan de gestion du méandre de Savignac
				C2.5	Actions de restauration morphoécologique
				C2.2	Restauration des exutoires en mer -Grande Maïre
				D1.1	Postes technicien de rivière 1 et 2
		3C30	Réaliser un diagnostic du fonctionnement hydromorphologique du milieu et des altérations physiques et secteurs artificialisés	C2.1	Diagnostic de la Grande Maïre
Altération de la continuité biologique		3C11	Créer un dispositif de franchissement pour la montaison	C2.8	Equiperment des seuils prioritaires de la basse vallée de l'Orb en dispositifs de franchissement
		3C12			
Transport sédimentaire		3C32	Réaliser un programme de recharge sédimentaire	C2.9	Etude de définition de dynamique sédimentaire sur l'Orb

Mesures de base
Mesures complémentaires

Mesures locales

En plus de la déclinaison des mesures du PDM, le programme d'actions du Contrat répond à des mesures locales ou d'accompagnement, définies en concertation avec les partenaires institutionnels.

Les tableaux en pages suivantes listent les actions correspondant à ces mesures locales.

Les mesures locales du volet A concernent principalement :

- des études et travaux d'assainissement domestique qui répondent notamment à un enjeu local d'amélioration de la qualité sanitaire des baignades ;
- la définition et la mise en place d'un plan d'actions pour la réduction à la source des rejets de substances médicamenteuses et le diagnostic sur l'origine des pollutions par les substances dangereuses ;
- les actions de suivi de la qualité des eaux souterraines et de surface.

Les mesures locales du volet B correspondent à des actions d'amélioration des équipements de prélèvements et de distribution également listées dans les mesures de base ou complémentaires, selon les masses d'eau concernées : diagnostics et renouvellement des réseaux (alluvions du Libron, Vernazobre), pose de compteurs et réduction des fuites (Lirou, eaux souterraines hors alluvions de l'Orb).

Les mesures locales du volet C englobent toutes les actions du PAPI concernant la gestion du risque de crue et d'inondation, ainsi que l'ensemble des opérations de gestion durable de la ripisylve et des atterrissements, la restauration de l'exutoire en mer du Grau du Libron, les actions de restauration morphoécologique sur le Libron et le Lirou et la suppression du seuil de la Trébouline.

Enfin, les mesures locales du volet D correspondent à plusieurs postes d'animation transversaux (les postes thématiques étant inclus dans les mesures locales de chaque volet), au suivi et bilan du Contrat, ainsi qu'à la mise en place d'un Comité de suivi du Littoral Orb-Libron, et à des actions concernant le volet économique.

MESURES LOCALES		Volet A : Amélioration de la qualité des eaux	
Code mesure (ou disposition du SDAGE)	Intitulé mesure (ou disposition du SDAGE)	Ref fiche Contrat	Intitulé Action
5A-05	<i>Adapter les conditions de rejet pour préserver les milieux récepteurs particulièrement sensibles aux pollutions</i>	A1.1	Etude prospective des filières d'assainissement de moins de 200 EH
		A1.2	Inventaire des hameaux dépourvus de dispositifs d'assainissement
		A1.3	Animation auprès des collectivités pour faciliter l'émergence de projets d'assainissement
		A1.7 à A1.9	Schémas directeurs d'assainissement pour la Tour sur Orb (Hameau Véreilles), St-Geniès de Varensal, actualisation du schéma directeur d'assainissement pour St Gervais sur Mare.
		A1.5, A1.6 A1.10, A1.11 A1.14, A1.15 A1.17 à 20 et A1.22	Travaux sur les réseaux d'assainissement pour Avène (Hameau Truscas), le Bousquet d'Orb, St Gervais sur Mare, Faugères, Taussac-la-Billière (La Billière), Le Poujol sur Orb, Combes (Le Vernet), Prémian (Coumeilho), Pardailhan, Prades sur Vernazobres (Hameau de Commeyras), Saint Nazaire de Ladarez, Cazouls les Béziers, Olargues
		A1. 5, A1.8, A1.10, A1.11, A1.13 à 15 A1.17 à 22	Travaux sur les stations d'épuration pour Avène (Hameau Truscas), St Gervais sur Mare, Faugères, Taussac-la-Billière (La Billière), le Poujol sur Orb, Combes (Le Vernet), Prémian (Coumeilho), Pardailhan, Prades sur Vernazobres (Hameau de Commeyras), Saint Nazaire de Ladarez, Cazouls les Béziers, Thézan les Béziers (La Malhaute)
		A2.4	Etude diagnostic de l'équipement des structures d'hôtellerie de plein air
5E04	Elaborer et mettre en œuvre un schéma directeur de gestion des eaux pluviales	A1.23, A1.24 A1.26 à 28 A1.32	Diagnostic du réseau unitaire de Béziers et schémas directeurs des communes de la CABM Instrumentation, équipement des déversoirs d'orage, mise en œuvre diagnostic permanent, renouvellement des réseaux d'assainissement / gestion patrimoniale des réseaux
5A41	Améliorer la collecte et le traitement des eaux usées portuaires	A2.2	Equiper des ports privés ou publics
5A32	Contrôler les conventions de raccordement, régulariser les autorisations de rejet	A2.3	Animation pour faciliter la mise en place des conventions de raccordement des entreprises
5E-07	<i>Engager des actions vis-à-vis des pollutions émergentes (perturbateurs endocriniens, substances médicamenteuses, etc.)</i>	A2.5	Définition et mise en place d'un plan d'actions pour la réduction à la source des rejets de substances médicamenteuses
5F31	Etudier les pressions polluantes et les mécanismes de transfert	A3.1	Délimitation du bassin d'alimentation des captages et de la Zone d'action prioritaire sur le Libron. Rédaction programme d'action
5D01	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles	A3.5	Mise en œuvre du volet agricole du Plan d'action de réduction des apports en produits phytosanitaires des captages de la plaine d'Aspiran
5D05	Exploiter des parcelles en agriculture biologique	A.3.6	Mise en œuvre du volet agricole du Plan d'action de réduction des apports en produits phytosanitaires des captages de la vallée du Libron
5D27	Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones non agricoles	A3.7	Analyse de l'impact de l'utilisation de produits phytosanitaires sur les infrastructures linéaires du territoire Orb et Libron – Propositions d'actions
		A3.9	Définition et mise en œuvre des Plans d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles (Lirou, Taurou, Libron)
		A3.8	Réflexion sur la mise en place de zones tampons pour réduire les transferts de produits phytosanitaires vers les cours d'eau, mise en place et suivi (SIVU MVO et Murviel-les-Béziers)
5D07	Maintenir ou implanter un dispositif de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols		
5G01	Acquérir des connaissances sur les pollutions et les pressions de pollution en général (nature, source, impact sur le milieu, qualité du milieu, etc.)	A4.1	Suivi de la qualité des eaux souterraines
		A4.2	Suivi de la qualité des eaux de surface
		A4.3	Diagnostic origine pollution substances dangereuses
5D-02	<i>Inciter à l'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement</i>	D1.1	Poste animateur agro environnemental 1 (SMVOL)

MESURES LOCALES		Volet B: Gestion de la ressource en eau B1: Connaissance de la ressource et des prélèvements B2: Gestion quantitative des prélèvements AEP B3: Gestion quantitative des prélèvements pour l'irrigation et l'eau brute	
Code mesure (ou disposition du SDAGE)	Intitulé mesure (ou disposition du SDAGE)	Ref fiche Contrat	Intitulé Action
3A32	Améliorer les équipements de prélèvements et de distribution, et leur utilisation	B2.1	Etudes diagnostic des réseaux d'alimentation en eau potable et eau brute : SIAEP du Jaur
		B2.2	Pose de compteurs de sectorisation, comptage des usages publics (bâtiments et espaces verts), réduction des fuites sur la Vallée de la Mare, Murviel les Béziers, Puisserguier, Bédarieux
		B2.3	Diagnostics des réseaux d'eau potable et schémas directeurs communaux (CABM)
		B2.4	Renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable sur l'Orb et le Libron aval (CABM)

MESURES LOCALES		Volet C : Gestion du risque inondation et du milieu aquatique C1 : Gestion du risque crue inondation C2 : Amélioration du fonctionnement morpho écologique	
Code mesure (ou disposition du SDAGE)	Intitulé mesure (ou disposition du SDAGE)	Ref fiche Contrat	Intitulé Action
AXE 1 PAPI	Développer la conscience du risque des populations par la sensibilisation, le développement de la mémoire du risque et la diffusion de l'information	C1-1 à C1-4	Base de données PHE Orb-Libron, observatoire de la perception du risque d'inondation, Formation des acteurs de la gestion du risque inondation et communication.
AXE 2 PAPI	Améliorer la gestion de crise en agissant le plus en amont possible et apprendre à mieux vivre la crise	C1-5 à C1-8	Amélioration de la fourniture de l'information pluviométrique, Instrumentation , gestion de l'évacuation des campings du littoral, Plans Communaux de Sauvegarde de la Mer
AXE 3 PAPI	Eviter d'aggraver la vulnérabilité en orientant l'urbanisation en dehors des zones à risque	C1-9 à C1-15	PPRI et Programme de réduction de la vulnérabilité
AXE 4 PAPI	Favoriser la rétention dynamique des crues	C1-16	Programme de reconquête des zones d'expansion des crues
AXE 5 PAPI	Améliorer la gestion des ouvrages de protection	C1-17 à C1-20	Travaux de protection , confortement de digues et d'ouvrages, réalisation de bassins de rétention.
PAPI	Animation PAPI	D1.1	Poste PAPI (SMVOL) et 2 postes PAPI (SIVU Béiers-La Mer)
3C16	Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace fonctionnel	C2.2	Restauration des exutoires en mer - Grau du Libron
3C17	Préserver et restaurer les bords des cours d'eau	C2.4	Gestion durable de la ripisylve et des atterrissements
3C16	Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace fonctionnel	C2.5	Actions de restauration morphoécologique
3C10	Supprimer les ouvrages bloquant la circulation piscicole	C2.7	Suppression du seuil de la Tréboulène
3C13	Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole	C2.9	Etude de définition de la continuité écologique sur les vallées de l'Orb et du Libron
3C30	Réaliser un diagnostic du fonctionnement hydromorphologique du milieu et des altérations physiques et secteurs artificialisés	D1.4	Prestations de topographie

MESURES LOCALES		Volet D : Communication, animation et suivi du Contrat de Rivière D1 : Fonctionnement structure de gestion, animation et concertation D2 : Information, communication et sensibilisation autour du Contrat de rivière	
Code mesure (ou disposition du SDAGE)	Intitulé mesure (ou disposition du SDAGE)	Ref fiche Contrat	Intitulé Action
4-04	<i>Mettre en place une gestion locale et concertée sur les secteurs prioritaires par l'implication conjointe de tous les partenaires</i>	D1.1	Poste chargé de mission SAGE ORB Libron
4-05	<i>Intégrer les priorités du SDAGE dans les SAGE et contrats de milieux</i>	D1.1	Poste chargé de mission contrat de rivière Orb LIBRON
		D1.5	Suivi et bilan du Contrat de Rivière
		D1.3	Assistance à la rédaction du SAGE (rédaction et acquisition fonds carto)
1A05	Compléter le champ d'actions et/ou prolonger le contrat de milieu et/ou SAGE	D1.1	Deux postes PAPI
4-03	<i>Assurer la coordination au niveau supra bassin versant</i>	D1.2	Comité de suivi du Littoral Orb Libron
5D-05	<i>Encourager par un volet économique et sociétal toute action favorisant les techniques de production non ou peu polluantes</i>	D1.6	Coordination des filières économiques pour la valorisation des pratiques environnementales
3-01	<i>Rassembler et structurer les données pertinentes pour mener les analyses économiques</i>	D1.7	Analyse des enjeux sociaux et économiques des bassins versants Orb et Libron

III.MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU CONTRAT

III.1.Présentation générale du Contrat et du programme d'actions

Le Contrat sera mis en œuvre sur une période de 5 ans, de 2011 à 2015.

Volets, phasage et priorités

Le Contrat comporte 4 volets, eux-mêmes déclinés en sous-volets :

Volet	Sous-volet	Nombre de fiches-actions
Volet A : Amélioration de la qualité des eaux	A1: Réduction des rejets des collectivités	36
	A2 : Réduction des rejets issus des activités	5
	A3 : Réduction des pollutions par les produits phytosanitaires	9
	A4 : Suivi de la qualité des milieux aquatiques	3
Volet B : Gestion de la ressource en eau	B1 : Connaissance de la ressource et des prélèvements	5
	B2 : Gestion quantitative des prélèvements AEP	4
	B3 : Gestion quantitative des prélèvements pour l'irrigation et l'eau brute	1
Volet C : Gestion du risque inondation et du milieu aquatique	C1 : Gestion du risque crue inondation	20
	C2 : Amélioration du fonctionnement morpho-écologique	10
Volet D : Communication, animation et suivi du Contrat de rivière	D1 : Fonctionnement structure de gestion, animation et concertation	7
	D2 : Information, communication et sensibilisation autour du Contrat de rivière	3
Total		103

Le programme d'actions comporte ainsi au total **une centaine de fiches-actions**, chacune pouvant rassembler plusieurs opérations. Par exemple, dans le volet A1, toutes les opérations concernant l'assainissement collectif d'une commune (étude, travaux sur réseaux, travaux sur station d'épuration) sont groupées dans une même fiche-action.

Dans le volet A, 14 fiches actions supplémentaires rappellent pour mémoire les actions d'assainissement prévues par la CABEM conformément à un accord-cadre avec l'Agence de l'Eau.

La réalisation du programme d'actions est prévue en deux phases : les actions qui ne peuvent être parfaitement identifiées et chiffrées en situation actuelle (en attente d'une étude à réaliser d'ici 2013), sont décrites succinctement et chiffrées approximativement ; elles sont programmées pour la seconde phase du Contrat, suite au bilan de mi-parcours, qui sera mis à profit pour préciser la nature et le coût de ces opérations.

Chaque fiche-action précise l'objectif auquel répond l'action, en référence aux objectifs formulés au chapitre III.1 du présent dossier ; elle indique également le code et l'intitulé de la (ou des) mesure(s) du PDM que décline l'action.

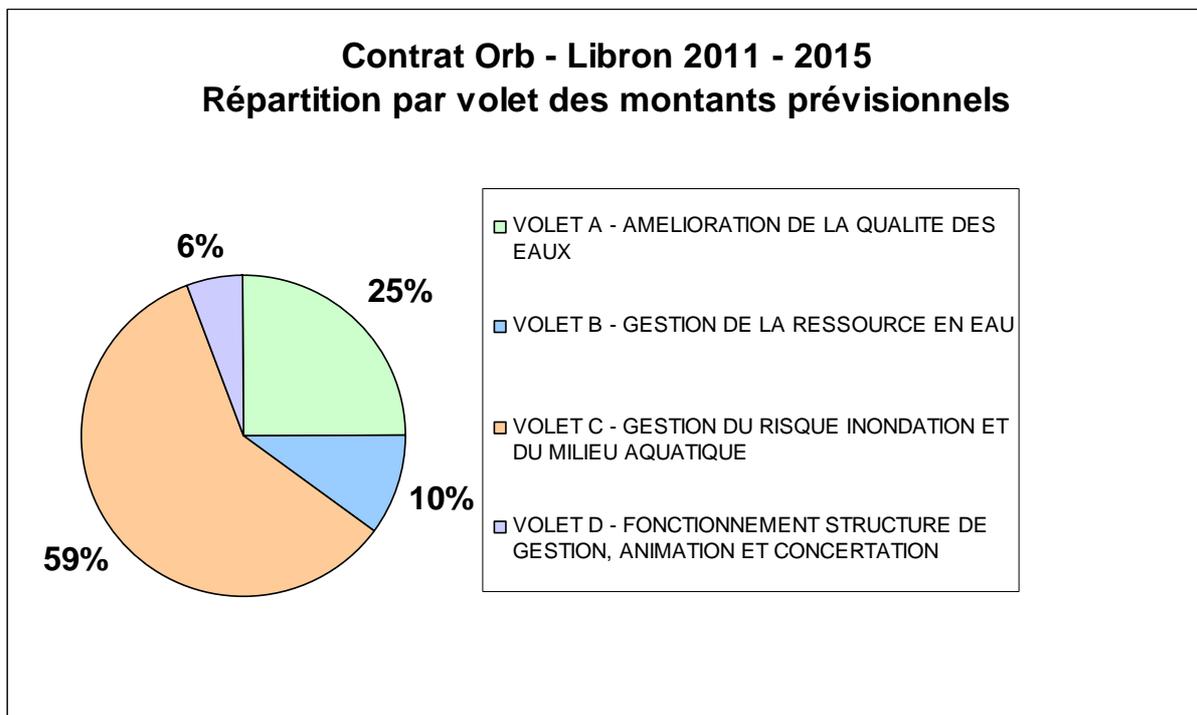
Chaque opération identifiée au sein des fiches-actions est affectée d'indices de priorisation, découlant d'une concertation entre les partenaires financiers du Contrat :

- l'opportunité : pertinence de l'action d'un point de vue environnemental ;...
- la faisabilité évalue la facilité à mettre en œuvre l'action (1 : action sans contrainte majeure, 2 : contraintes significatives) et permet donc de prendre en compte les contraintes (portage, difficultés financières, techniques ou juridiques, ...).

Enfin, des indicateurs de suivi-évaluation des actions ont été définis et indiqués à la fin de chaque fiche. Un récapitulatif des indicateurs est présenté au § IV.4.

Répartition par volet des montants financiers du Contrat

Les graphes suivants présentent la répartition des investissements prévus par volet et sous-volet du Contrat.



RECAPITULATIF DU PROGRAMME D' ACTIONS
DU CONTRAT DE RIVIERE ORB-LIBRON 2011-2015

VOLET A - AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX					
Sous-volet	Montant HT	P1	P2	Phase 1	Phase 2
A1 - Réduction des rejets des collectivités (*)	13 271 683	67%	33%	80%	20%
A2 - Réduction des rejets issus des activités	1 075 200	71%	29%	77%	23%
A3 : Réduction des pollutions par les produits phytosanitaires	3 760 000	84%	16%	85%	15%
A4 : Suivi de la qualité des milieux aquatiques	225 000	100%	0%	51%	49%
Total Volet A	18 331 883	71%	29%	80%	20%

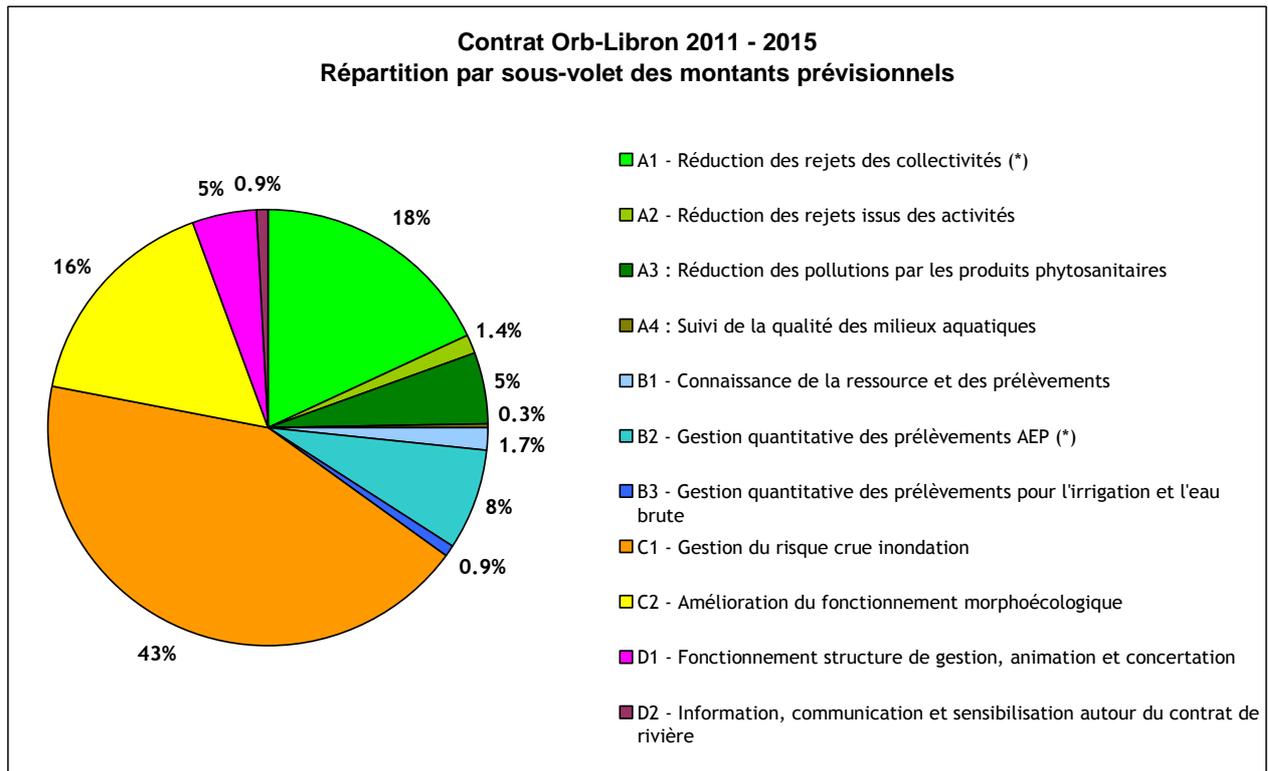
VOLET B - GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU					
Sous-volet	Montant HT	P1	P2	Phase 1	Phase 2
B1 - Connaissance de la ressource et des prélèvements	1 240 000	100%	0%	100%	0%
B2 - Gestion quantitative des prélèvements AEP (*)	5 555 000	48%	52%	89%	11%
B3 - Gestion quantitative des prélèvements pour l'irrigation et l'eau brute	642 000	39%	61%	49%	51%
Total Volet B	7 437 000	56%	44%	87%	13%

VOLET C - GESTION DU RISQUE INONDATION ET DU MILIEU AQUATIQUE					
Sous-volet	Montant HT	P1	P2	Phase 1	Phase 2
C1 - Gestion du risque crue inondation	31 359 000	57%	43%	52%	48%
C2 - Amélioration du fonctionnement morphoécologique	12 021 000	69%	31%	38%	62%
Total Volet C	43 380 000	60%	40%	48%	52%

VOLET D - FONCTIONNEMENT STRUCTURE DE GESTION, ANIMATION ET CONCERTATION					
Sous-volet	Montant HT	P1	P2	Phase 1	Phase 2
D1 - Fonctionnement structure de gestion, animation et concertation	3 485 000	100%	0%	63%	37%
D2 - Information, communication et sensibilisation autour du contrat de rivière	649 000	0%	100%	100%	0%
Total Volet D	4 134 000	84%	16%	68%	32%

	Montant HT	P1	P2	Phase 1	Phase 2
MONTANT TOTAL DU CONTRAT ORB-LIBRON 2011 - 2015	73 282 883	46 922 880	26 360 003	44 764 883	28 518 000
		64%	36%	61%	39%

(*) Les montants des volets A1 et B2 s'entendent hors opérations de l'accord-cadre Agence de l'eau - CABEM.



Le volet C relatif à la gestion du risque inondation et du milieu aquatique concentre à lui seul 60% du montant prévisionnel total du Contrat, soit environ 43 millions d'euros.

Les trois quarts de ce montant sont affectés à la gestion du risque crue inondation (sous-volet C1) avec des opérations d'envergure telles que la réalisation d'ouvrages de protection par le Syndicat Béziers la Mer (Sérignan, Valras et Béziers en phase 1 pour 13 millions d'euros ; Sauvian, Villeneuve-les-Béziers et Béziers rive gauche en phase 2 pour 13,5 millions d'euros).

Le sous-volet C2, avec un montant de 12 millions d'euros, comporte notamment des opérations d'équipement de seuils (2 millions d'euros en phase 1), des opérations de gestion de la ripisylve et des atterrissements et de restauration morphoécologique (totalisant 3 millions d'euros dont la moitié en phase 1), et la mise en œuvre du plan de gestion du méandre de Savignac (2 millions d'euros dont les trois-quarts en phase 2).

Près d'un quart du montant prévisionnel du Contrat est affecté au volet A d'amélioration de la qualité des eaux, pour un montant de 18 millions d'euros.

La réduction des rejets des collectivités (A1) est le principal poste de dépenses de ce volet (73%) avec en particulier des investissements importants pour l'amélioration de l'assainissement (réseaux et stations d'épuration) au Pujol-sur-Orb (2,5 millions d'euros en phase 1), à St-Etienne d'Albagnan (1,2 millions d'euros en phase 1), à Cazouls-les-Béziers (1,9 millions d'euros dont les trois quarts en phase 2), et à la Malhaute (1 million d'euros en phase 1).

La réduction des pollutions par les produits phytosanitaires (sous-volet A3) représente près de 4 millions d'euros d'investissement soit 21% des dépenses du volet A, avec notamment les actions de mise en œuvre du volet agricole des plans d'action sur les aires

d'alimentation des captages de Puisserguier, Murviel-les-Béziers, Aspiran et de la vallée du Libron, qui totalisent près de 2 millions d'euros.

Le volet B relatif à la gestion de la ressource en eau représente 10% du montant total du Contrat, soit 7 millions d'euros.

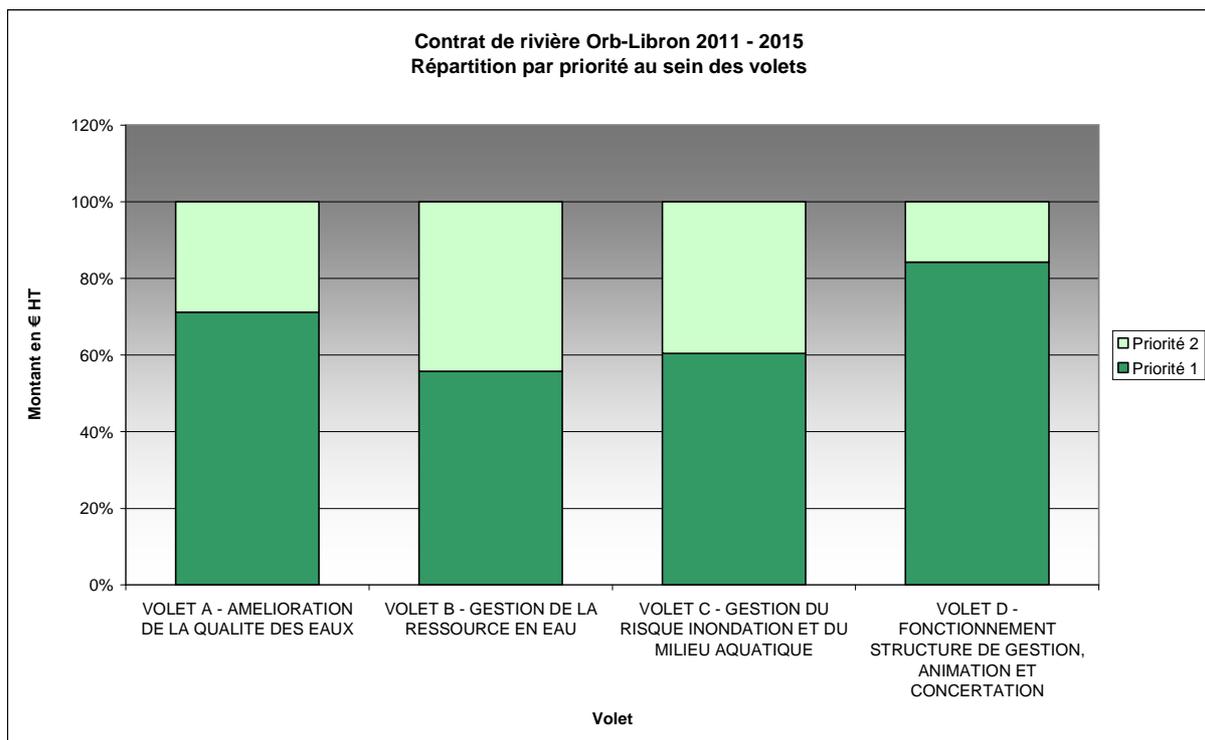
Les trois-quarts de ce montant concernent la gestion quantitative des prélèvements AEP (sous-volet B2), quasi-exclusivement composée d'un important programme de réduction des fuites (SIAEP Vallée de la Mare, Murviel-les-Béziers, Puisserguier, Bédarieux) et de pose de compteurs (Murviel-les-Béziers, Bédarieux).

Enfin, le volet D regroupe les frais de fonctionnement de la structure de gestion, d'animation et de concertation, pour un montant global de 4 millions d'euros, soit 6% du budget prévisionnel total.

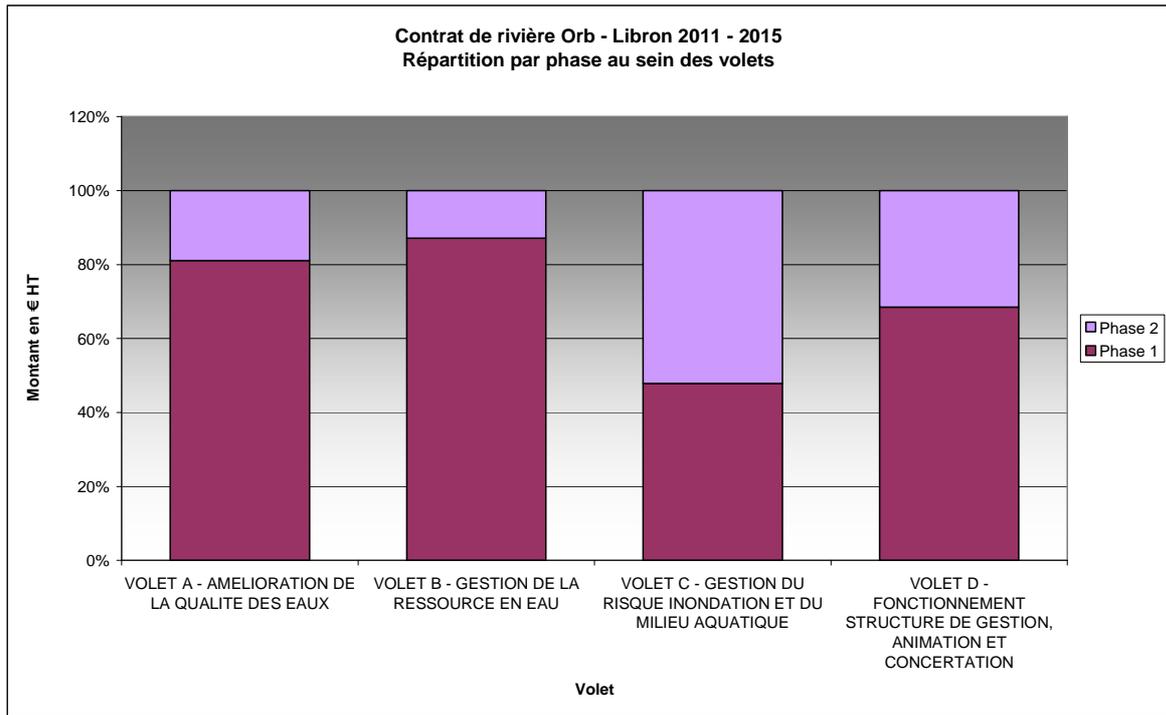
Les trois-quarts de ce montant recouvrent les 11 postes prévus pour l'animation du Contrat et des différentes opérations.

Répartition par priorité et par phase des montants financiers du Contrat

Les actions classées en priorité 1 représentent 64% du montant financier global du Contrat. La part du montant global de chaque volet affecté à des actions de priorité 1 et 2 est présentée dans l'histogramme suivant.



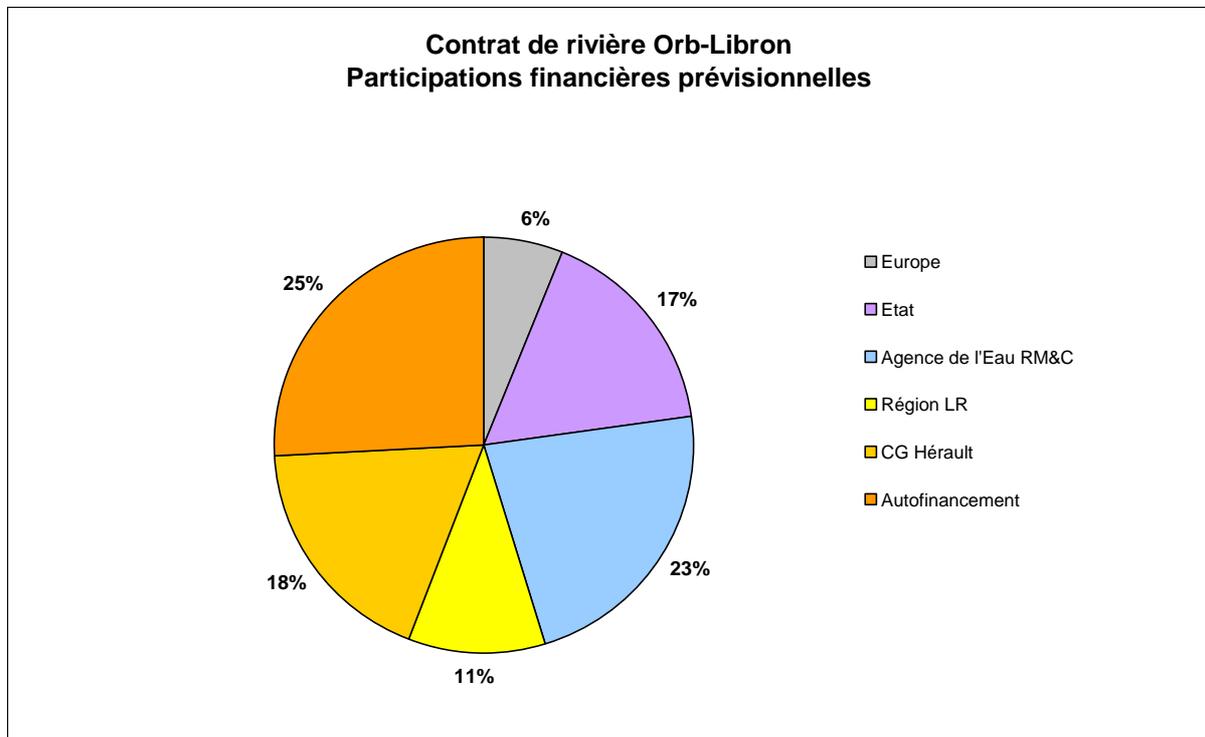
La ventilation des montants financiers par volet et par phase du Contrat est donnée dans l'histogramme ci-après : la phase 1 (2011-2013) concentre 61% des montants et la phase 2 (2014-2015), 39%.

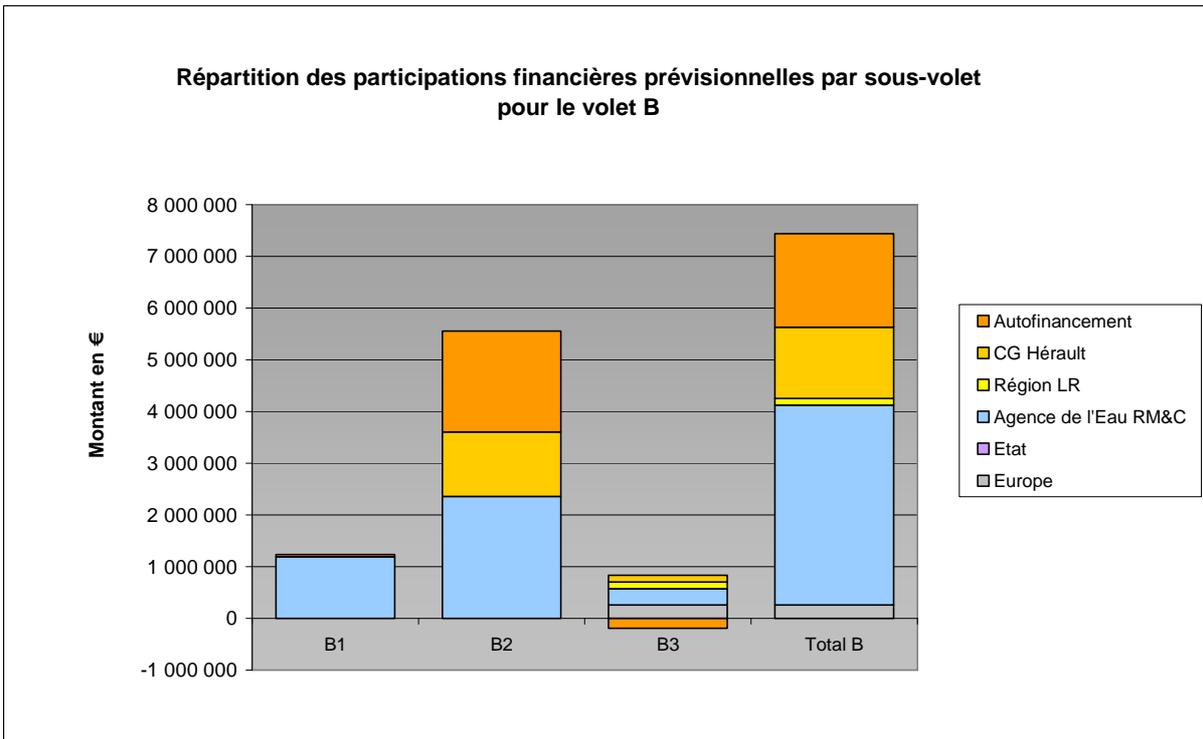
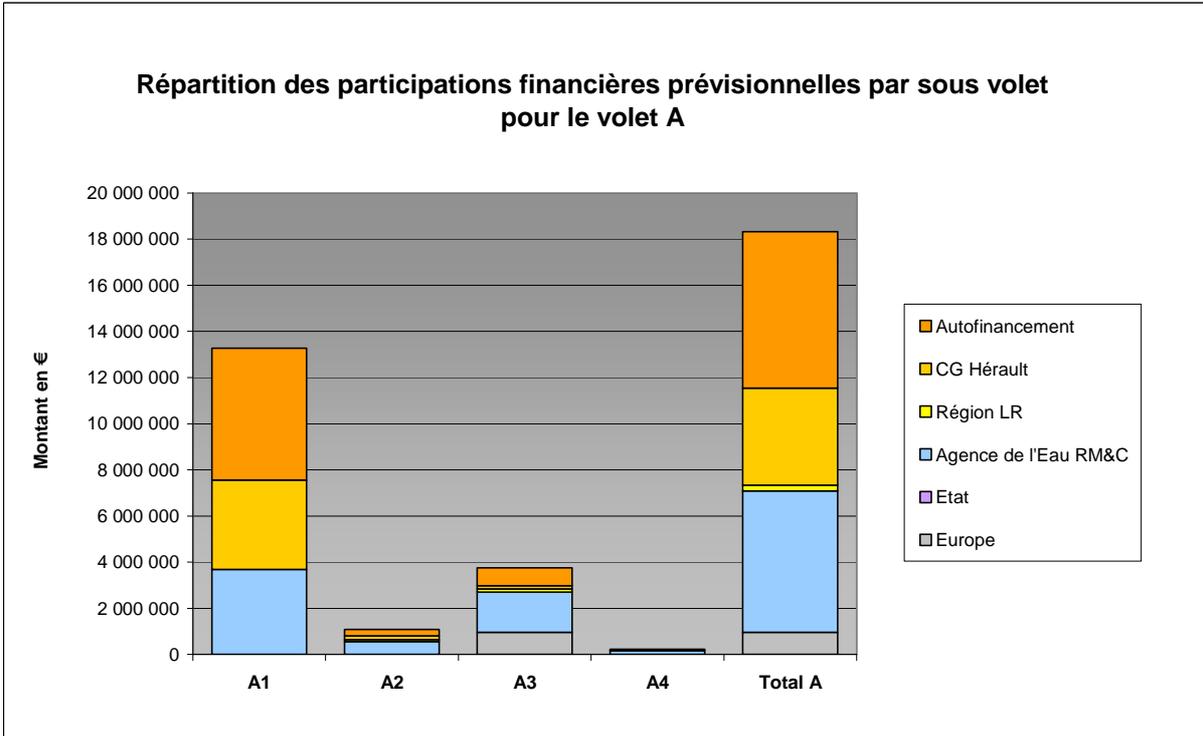


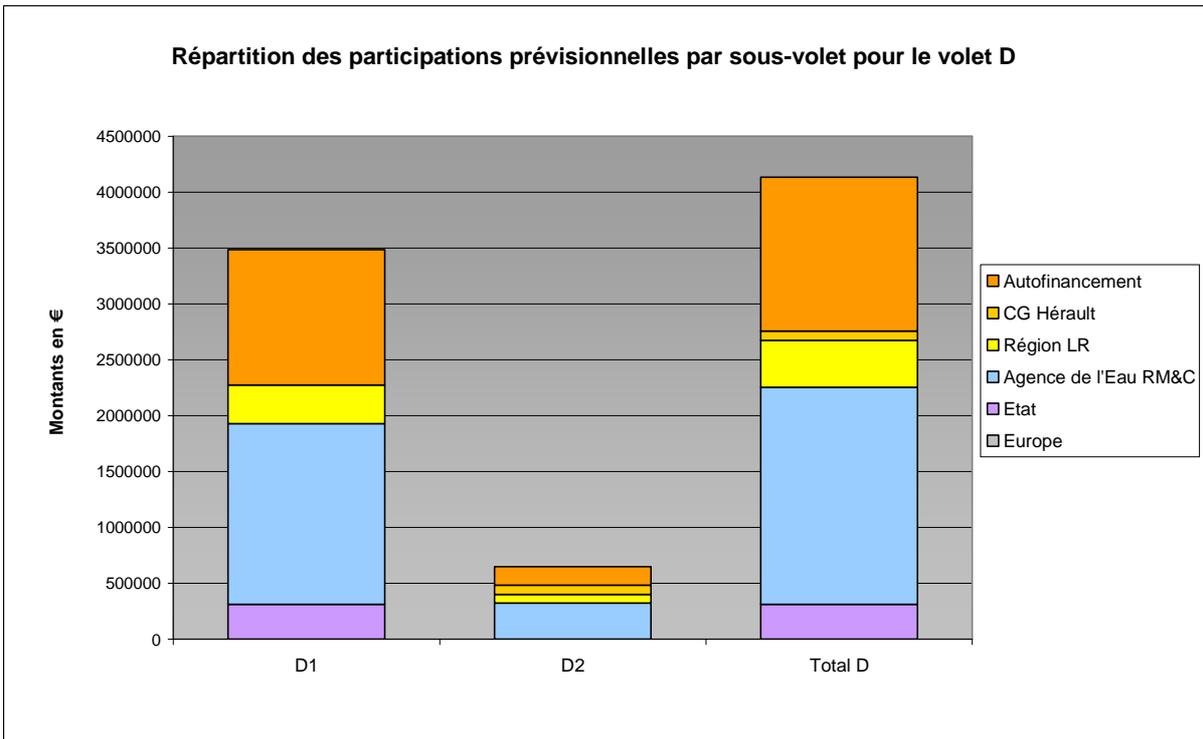
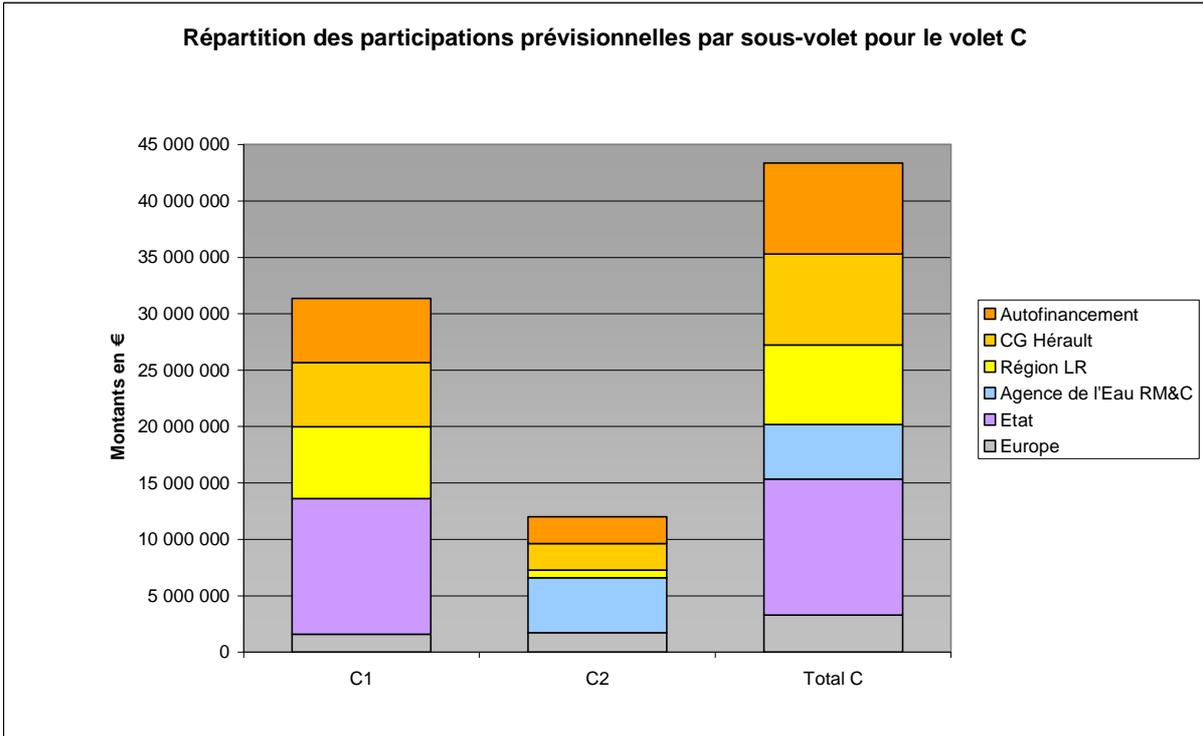
Contributions financières prévisionnelles

Les contributions financières maximales des différents partenaires pour la globalité du programme d’actions (Phases 1 et 2) sont fournies dans le diagramme suivant.

Remarque : le contenu des fiches actions relatives au PAPI, ainsi que le financement associé pour l’Etat, sont sous réserve de la validation de la commission de labellisation PAPI.







III.2. Compétences et moyens de la structure porteuse

Le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orb et du Libron (SMVOL) regroupe à ce jour 89 membres (88 communes du bassin versant et le Département de l'Hérault), et couvre ainsi la quasi totalité des bassins versants.

Les missions du SMVOL sont les suivantes :

- **Coordonner** : le SMVOL prépare, amende, réoriente les dossiers techniques afin qu'ils respectent les objectifs du Contrat de rivière.
- **Porter le SAGE Orb Libron** : le SMVOL organise le travail de la CLE et des commissions thématiques du SAGE et anime ces différentes réunions.
- **Animer et suivre les études générales** réalisées à l'échelle des bassins versants de l'Orb et du Libron.
- **Concerter** : définition technique des projets après une consultation la plus large possible auprès du monde associatif et socio professionnel.
- **Faciliter** : le SMVOL rassemble les partenaires techniques et financiers, explique les projets, favorise et dynamise leur instruction administrative et financière.
- **Former** : le SMVOL organise régulièrement des journées d'information et de formation à destination des techniciens et équipes vertes en place sur le bassin versant.
- **Sensibiliser** : le SMVOL organise, en collaboration avec l'Education Nationale, des actions pédagogiques de sensibilisation aux problématiques liées à l'eau.

L'animation des missions relatives au futur Contrat sera assurée, sous la responsabilité du directeur du SMVOL, par une équipe composée, en situation actuelle :

- d'un chargé de mission Contrat de Rivière,
- de deux techniciens de rivière,
- d'un animateur agro-environnemental,
- d'une secrétaire.

Cette équipe devra être complétée par trois personnes supplémentaires :

- deux animateurs agro-environnementaux dédiés à l'animation des plans d'action liés aux captages Grenelle de Murviel les Béziers et Puisserguier,
- un animateur gestion partagée de la ressource sur l'Orb amont, le Jaur et le Vernazobre.

Le chargé de mission Contrat de Rivière aura en charge de :

- animer les instances de pilotage de la procédure, assurer la concertation, la gestion et le suivi du Contrat.
- positionner et vérifier les enjeux, les objectifs et assister les maîtres d'ouvrage pour adapter les actions prévues aux évolutions récentes, réglementaires et méthodologiques.

- assister les maîtres d'ouvrage pour mettre en œuvre l'instruction administrative et le montage de leur dossier.
- harmoniser, avec les structures de gestion et d'entretien des cours d'eau, le démarrage des diverses opérations de restauration et d'entretien des berges et aménagements hydrauliques, assister à la mise en œuvre des opérations, harmoniser les opérations entre elles.
- suivre et conduire les études réalisées sous maîtrise d'ouvrage du SMVOL,
- mener les débats et concertations utiles à la définition d'une stratégie en matière de gestion de l'espace littoral.

Les missions des techniciens de rivière :

- Suivi, contrôle et orientation des types d'action des tranches de travaux de restauration, d'aménagements localisée, de déplacement d'atterrissements et de scarification par les entreprises en concertation avec les maîtres d'œuvre.
- Adapter et mettre à jour le programme d'intervention de l'année de chacune des équipes en concertation avec leurs responsables.
- Former les équipes vertes et l'informer les riverains.
- Organisation et animation du programme d'éducation à l'environnement.

Les missions des animateurs agro-environnementaux :

- Définition des plans d'actions au sein des bassins d'alimentation des captages d'eau potable.
- Animation auprès de la profession agricole pour mettre en œuvre les mesures agro-environnementales.
- Formation et information des différents acteurs.
- Organisation et animation des Plans Communaux d'Amélioration des Pratiques Horticoles et Phytosanitaires.

Les missions de l'animateur gestion de la ressource :

- Animation auprès des usagers, structuration des « préleveurs » collectifs
- Organisation et animation des démarches de réduction des prélèvements et d'adaptation des pratiques
- Formation et information des différents acteurs
- Animer les actions d'économie d'eau.

En parallèle, l'animation spécifique au PAPI sera assurée par 3 équivalents temps plein, deux personnes au niveau du Syndicat Béziers la Mer et une pour le SMVOL. Cette animation permettra la mise en œuvre des actions du volet C1 du Contrat Orb - Libron 2011 - 2015.

La CLE du SAGE Orb - Libron fera office de Comité de rivière ; des séances spécifiques seront organisées pour le Contrat, avec des ordres du jour bien distincts.

III.3.Faisabilité économique du Contrat

Face aux dépenses programmées pour atteindre les objectifs environnementaux du Contrat de rivière et, dans le futur, du SAGE, la capacité économique des acteurs à les supporter doit être examinée, de même que leurs retombées économiques et sociales.

Pour la structure porteuse :

Pour l'ensemble du programme du futur Contrat, l'autofinancement prévisionnel à la charge du SMVOL s'élève à :

- 512 k€ pour les opérations sous Maîtrise d'ouvrage directe du SMVOL (études, observatoires, plans de gestion, actions de communication ou formation - le SMVOL assure la maîtrise d'ouvrage d'un tiers des actions du Contrat).
- 910 k€ pour l'autofinancement des postes listés au paragraphe précédent (chargés de mission, techniciens, animateurs), soit 40 % du coût des postes sur 5 ans.

Dans la mesure où les aides au fonctionnement de la structure seront assurées (60 % de subvention pour les postes), le SMVOL sera en mesure de dégager l'autofinancement nécessaire pour les actions qu'il portera en maîtrise d'ouvrage directe ou partagée.

Pour les services eau et assainissement :

Une approche sommaire de l'impact financier des travaux d'assainissement et d'eau potable prévus dans le programme d'actions a été réalisée, en rapportant la part d'autofinancement aux volumes facturés actuels.

L'estimation concerne au total 25 collectivités, pour lesquelles le Contrat programme des opérations relatives à l'assainissement et/ou l'AEP.

Le calcul, fait en considérant un amortissement sur 20 ans du coût des travaux, donne une augmentation moyenne du prix de l'eau sur 20 ans de 0,25 € /m³, ce qui représente 9 % du prix moyen de l'eau sur les collectivités concernées ; le prix actuel moyen étant de 2,73 € / m³ (1,67 pour l'eau potable + 1,06 pour l'assainissement).

L'augmentation moyenne de 9 % masque de grandes disparités entre les communes (pour une commune, le prix de l'eau serait plus que doublé) ; en effet, certaines communes concernées sont de très petite taille et le poids des travaux (d'assainissement pour l'essentiel) est relativement lourd. Cependant, pour ces communes, il est possible d'abonder le budget eau-assainissement par le budget général de la commune.

On peut ajouter que le programme d'actions du Contrat prévoit la réalisation d'une étude prospective des filières d'assainissement de moins de 200 EH, intégrant une analyse économique des filières envisageables : prise en compte de la faisabilité économique en regard des capacités d'autofinancement et de l'augmentation prévisible du prix de l'eau.

Le programme prévoit par ailleurs dans le volet D une étude visant l'analyse des enjeux sociaux et économiques de la gestion de l'eau sur le territoire :

- activités en lien avec l'eau : une analyse économique des utilisations de l'eau sera effectuée concernant a minima la population, l'agriculture, l'artisanat, l'industrie, les

services, l'énergie, et les loisirs et usages liés à la nature (pêche, randonnée, baignade, tourisme, sport d'eau vive, ...) ;

- mode de financement actuel (tarification, niveau d'application du principe pollueur payeur) ;
- impact financier du programme d'actions du Contrat de rivière (phase 1, puis phase 2 à l'issue du rendez vous à mi-parcours).

Notons enfin que, dans le cadre du programme INTERREG INUNDA, des analyses coûts - bénéfiques ont été réalisées pour toutes les opérations de protection des lieux intensément peuplés portées par le SIVU Béziers - la Mer ; ces opérations, qui relèvent de l'axe 5 du PAPI, correspondent à un montant total de travaux de 23,5 millions d'euros HT, soit 54 % du montant prévisionnel global du volet C.

III.4.Modalités de suivi - évaluation du Contrat

Méthodologie d'évaluation de la mise en œuvre du Contrat de rivière Orb Libron

Le Contrat de rivière Orb - Libron fera l'objet de deux bilans :

- un bilan intermédiaire à mi-parcours (2013) nécessaire au réajustement de la programmation pour la seconde phase du Contrat (2014-2015),
- un bilan final à l'issue du Contrat (2015).

Ces bilans seront réalisés sur la base d'indicateurs de suivi globaux et techniques, seuls les indicateurs techniques étant reportés dans les fiches d'actions du Contrat.

Indicateurs globaux :

Les indicateurs globaux seront de type réalisation : **indicateurs financiers** et **d'avancement** de la mise en œuvre du programme.

Le taux de réalisation du programme d'actions sera évalué en fonction du suivi régulier assuré par le SMVOL qui précisera pour chaque opération un état d'avancement qui pourra être :

- à engager,
- engagé : opération délibérée par le maître d'ouvrage, subventions en cours d'obtention,
- en cours : opération en cours de réalisation,
- terminé : opération réalisée et soldée.

Cet état d'avancement permettra de mesurer la mise en œuvre effective des actions prévues au Contrat de rivière et de compléter l'approche strictement financière, forcément plus restrictive, qui servira de base aux bilans.

En complément, un **indicateur de respect des délais** sera renseigné. En effet, les maîtres d'ouvrage s'engagent à déposer les demandes de subvention conformément aux échéances indiquées dans les fiches d'actions. L'indicateur de respect des délais mettra en exergue tant leur capacité à déposer les dossiers aboutis dans les temps que celle des financeurs à assurer leur engagement contractuel.

Indicateurs techniques :

D'une manière générale, les indicateurs techniques ne sont affectés qu'à des actions dont l'impact est techniquement (et raisonnablement) quantifiable. A titre d'exemple, les études ne font pas l'objet d'indicateurs techniques dans la mesure où cela reviendrait à reprendre leurs objectifs (définir une priorisation de travaux, élaborer une stratégie, élaborer un plan de gestion...).

Certains indicateurs techniques sont intégrateurs (qualité au sens de la DCE) et doivent être étayés (mise en perspective des facteurs extérieurs comme les conditions climatiques pour la qualité physicochimique de l'eau).

Les indicateurs techniques suivants, classés en fonction des volets du Contrat, seront utilisés.

En parallèle à la réalisation du Contrat, il sera établi un recueil des informations permettant de renseigner le fonctionnement du Contrat : synergie entre partenaires, difficultés rencontrées, efficacité et pertinence de la démarche, facteurs de succès, etc.

VOLET A - AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX

Réf fiches d'actions	Indicateurs	Données sources	Bilan mi-parcours	Bilan final
Volet A1				
A1-2	Evaluation du nombre d'EH restant à assainir	SMVOL	X	X
A1-4	- Evolution de la qualité des eaux de baignades - Evolution du nombre de fermetures administratives	Paramètres bactériologiques des réseaux de suivi eaux superficielles (RCS, RCO, CG) Données ARS 34	X	X
A1-5 ; A1-6 ; A1-8 ; A1-10 à 17; A1-20 à 23	- Capacité installée ou renouvelée - Evolutions de l'état écologique et chimique des masses d'eau superficielle - Evolution de la qualité des eaux de baignades	AERMC Réseaux de suivi eaux superficielles (RCS, RCO, CG 34)	X X	X X
A1-18 ; A1-19	Evolution de la qualité des ressources captées pour l'approvisionnement en eau potable	Données ARS 34		X
Volet A2				
A2-1	- Nombre de caves diagnostiquées et/ou traitées - Evolutions de l'état écologique des masses d'eau superficielle (altérations bilan de l'oxygène, nutriments, acidification)	SMVOL Réseaux de suivi eaux superficielles (RCS, RCO, CG 34) (RCS, RCO, CG 34)		X
A2-2	Nombre de ports et haltes diagnostiqués.	SMVOL		X
A2-3	Nombre d'enquêtes réalisées Nombre d'assainissements autonomes non	SMVOL		X

	conformes Nombre de campings conventionnés			
Volet A3				
A3-1 ; A3-2	Validation du bassin d'alimentation des captages et du Plan d'action	SMVOL	X	X
A3-3 à A3-6	Taux d'adhésion aux mesures Evolution de la qualité des ressources captées pour l'approvisionnement en eau potable	Surfaces conventionnées (SMVOL) Données ARS 34	X	X
A3-7 ; A3-8	Evolution des quantités de produits utilisés Evolution de l'état chimique des masses d'eau de surface et souterraine	Bilan pratiques (SMVOL) Paramètres Pesticides des réseaux de suivi eaux souterraines (RCS, RCO, CG 34)		X
A3-9	Nombre de plans adoptés	SMVOL	X	X

VOLET B - GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Réf fiches d'actions	Indicateurs	Données sources	Bilan mi-parcours	Bilan final
Volet B1				
B1-2	Etat d'avancement des études VP et PGCR (en cours, validé, mis en œuvre)	SMVOL	X	X
Volet B2				
B2-4 ; B2-5 ; B2-6	En fonction de la réalisation des programmes de travaux : rendement des réseaux et Indice linéaire de Pertes	Suivi des programmations de travaux par SMVOL		X
Volet B3				
B3-1	Gain de débit pour les cours d'eau	Données débits d'étiage dans le cadre de l'observatoire du SMVOL		X

VOLET C - GESTION DU RISQUE INONDATION ET DU MILIEU AQUATIQUE

Réf fiches d'actions	Indicateurs	Données sources	Bilan mi-parcours	Bilan final
Volet C1				
C1-1	- Mise en ligne de la base - Fréquentation	SMVOL		X
C1-2	- Nombre d'enquêtes réalisées - Evolution de la perception du risque entre deux enquêtes	SMVOL		X
C1-3	- Nombre de participants	SMVOL		X

	- Evolution de la compréhension du risque pour les personnes formées			
C1-4	- Réalisation des supports - Evolution de la perception du risque par les populations entre deux enquêtes	SMVOL (observatoire perception du risque)		X
C1-17	Population ayant bénéficié de mesure de réduction de l'aléa	Etudes de danger des ouvrages		X
C1-6	Sécurisation des sites identifiés	Réalisation travaux		X
C1-7; C1-8	Approbation des Plans	SMVOL		X
C1-11	- Nombre de diagnostics réalisés - % d'ERP adaptés (suite aux diagnostics réalisés) - Nombre d'ERP nouveaux construits en ZI	SMVOL		X
C1-12	- Nombre d'entreprises sensibilisées - Nombre de diagnostics réalisés - Modification de la perception du risque par les entreprises (suite envoi plaquette, réunions) - % d'entreprises adaptées (suite diagnostics réalisés)	Données CCI (convention avec le SMVOL)		X
C1-13	- Nombre de plaquettes distribuées - Evolution de la culture du risque entre 2009 et 2015	SMVOL		X
C1-14	Evolution de la culture du risque dans cette catégorie socio professionnelle entre 2009 et 2015	SMVOL (observatoire perception du risque)		X
C1-16	Volume de ZEC restauré / volume de ZEC identifié	Etudes de détail		X
C1-18; C1-19; C1-20	Nombre de personnes protégées par les ouvrages	Etudes de danger des ouvrages		X
Volet C2				
C2-2	Restauration physique (B13-350 *)	Linéaire restauré (SMVOL)		X
C2-4	Réalisation du programme de gestion des ripisylves B11-107 *	Linéaire de cours d'eau géré (SMVOL)		X
C2-5; C2-6	Renaturation des cours d'eau B13-137 *	Linéaire restauré (SMVOL)		X
C2-8	Linéaire rendu favorable aux différentes espèces cibles (B13-143*)	Diagnostic ouvrages réalisés par MRM	X	X
C2-7	Evolution du profil en long, de l'atterrissement et des berges	SMVOL		X

(*) L'indicateur de référence est issu de l'ouvrage *Indicateurs régionaux d'évaluation des Contrats de Rivières et des SAGE de Rhône-Alpes* (octobre 2006).

**VOLET D - FONCTIONNEMENT STRUCTURE DE GESTION, ANIMATION ET
CONCERTATION**

Réf fiches d'actions	Indicateurs	Données sources	Bilan mi-parcours	Bilan final
<i>Volet D1</i>				
D1-6	Pérennité des mesures agro environnementales mises en place à l'échéance des soutiens financiers	SMVOL		X

ANNEXE

TABLEAUX RECAPITULATIFS DU PROGRAMME D' ACTIONS DU CONTRAT ORB - LIBRON 2011 - 2015

TABLEAU DE BORD CONTRAT DE RIVIERE ORB-LIBRON 2011-2015
VOLET A - AMELIORATION ET SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX

A1 : Réduction des pollutions domestiques - A2 : Réduction des pollutions issues des activités A3 : Réduction des pollutions diffuses - A4 : Suivi de la qualité des milieux aquatiques								Aide Europe		Aide Etat		Aide Région LR		Aide CG34		Aide AdE RM&C		Bonification AdE RM&C		Autofinancement	
Réf. Volet	Réf. fiche action	Maître d'ouvrage	Opération	Type d'opération	Priorité	Année	Montant opération (€ HT)	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
A1	1	CG34	Etude prospective des filières d'assainissement de moins de 200 EH	Etude	P1	2011	70 000		0		0		0	50%	35 000	50%	35 000		0	0%	0
A1	2	SMVOL	Inventaire des hameaux dépourvus de dispositifs d'assainissement	Etude	P1	2014-2015	150 000		0		0		0	50%	75 000		0	50%	75 000		0
A1	3	SMVOL	Animation auprès des collectivités pour faciliter l'émergence de projets d'assainissement	Animation	P1	2011-2015	0		0		0		0		0		0	100%	0		0
A1	4	SMVOL/ collectivités	Mise en œuvre des profils de baignade	Animation/Travaux	P2	2012	0		0		0		0		0		0	100%	0		0
A1	5	SIVOM Orb et Gravezon	Commune d'Avène - Assainissement hameau de Truscas - Collecte, Transport et Station	Travaux	P1	2011	541 680		0		0		0	30%	162 504	23%	123 804		0	47%	255 372
A1	6	SIVOM Orb et Gravezon	Commune du Bousquet-d'Orb - Réhabilitation réseau assainissement	Etude et Travaux	P1	2011	478 000		0		0		0	30%	143 400	34%	163 400		0	38%	181 200
A1	7	La-Tour-sur-Orb	Etude faisabilité assainissement de Véreilhès	Etude	P1	2011	10 000		0		0		0	20%	2 000	50%	5 000		0	30%	3 000
A1	8	Saint-Gervais-sur-Mare	Schéma directeur d'assainissement et diagnostic de réseaux et assainissement des hameaux de Mécles et des Nières	Etude et travaux	P1	2011	630 000		0		0		0	29%	183 000	32%	201 000		0	39%	246 000
A1	9	Saint-Géniès-de-Varensal	Etude faisabilité assainissement du bourg	Etude	P1	2011	10 000		0		0		0	20%	2 000	50%	5 000		0	30%	3 000
A1	10	Faugères	Assainissement hameaux La Caumette et Soumartre	Travaux	P2	2013	130 470		0		0		0	30%	39 141	30%	39 141		0	40%	52 188
A1	11	Taussac-la-Billièrre	Assainissement hameau La Billière	Travaux	P2	2012	532 000		0		0		0	30%	159 600	14%	73 087		0	56%	299 313
A1	12	Lamalou-les-Bains	Réhabilitation réseau assainissement	Travaux	P1	2012	600 000		0		0		0	30%	180 000	30%	180 000		0	40%	240 000
A1	13	Le-Poujol-Sur-Orb	Assainissement du bourg du Poujol sur Orb et raccordement du hameau de la Borie Basse	Travaux	P1	2013	2 498 000		0		0		0	30%	749 400	30%	749 400		0	40%	999 200
A1	14	Combes	Assainissement hameau du Vernet (collecte, transport, station)	Travaux	P2	2011	455 000		0		0		0	30%	136 500	15%	66 300		0	55%	252 200
A1	15	Prémian	Assainissement hameau de Coumeilho - Collecte, transport, station	Travaux	P2	2011	475 000		0		0		0	30%	142 500	17%	82 200		0	53%	250 300
A1	16	Saint-Etienne-d'Albagnan	Assainissement du bourg (station et réseau) et réseaux le Vacarié et le Canarié	Travaux	P1	2011	1 194 000		0		0		0	30%	358 200	30%	358 200		0	40%	477 600
A1	17	Olargues	Suppression rejets directs au Jaur (secteur les Ayes, Lassiège, Albio)	Travaux	P1	2012	665 000		0		0		0	30%	199 500	30%	199 500		0	40%	266 000
A1	18	Pardailhan	Assainissement du bourg (Collecte et station) et assainissement du hameau de Rieussec (station)	Travaux	P1	2011	434 000		0		0		0	30%	130 200	26%	114 000		0	44%	189 800
A1	19	Prades-sur-Vernazobres	Assainissement hameau de Commeyras - collecte et station	Travaux	P1	2011	285 000		0		0		0	30%	85 500	12%	33 000		0	58%	166 500
A1	20	Saint-Nazaire-de-Ladarez	Assainissement du bourg - Transport et station	Travaux	P2	2011	422 533		0		0		0	30%	126 760	30%	126 760		0	40%	169 013
A1	21	Cazedarnes	Extension STEP bourg	Travaux	P2	2012	531 000		0		0		0	30%	159 300	30%	159 300		0	40%	212 400
A1	22	Cazouls-les-Béziers	Réhabilitation réseau assainissement et nouvelle station	Travaux	P1	2014-2015	1 920 000		0		0		0	30%	576 000	30%	576 000		0	40%	768 000
A1	23	SIAEPA Thézan-Pailhès	Assainissement hameau La Malhauté - Nouvelle station d'épuration	Travaux	P2	2012	1 040 000		0		0		0	30%	312 000	30%	312 000		0	40%	416 000
A1	24	CABM	Diagnostic du réseau unitaire et schéma directeur gestion des eaux pluviales de la ville de Béziers	Etude	P1	2011	0		0		0		0		0		0	100%	0		0
A1	25	CABM	Diagnostics réseaux assainissement des communes de Lieuran-les-Béziers et Villeneuve-les-Béziers	Etude	P1	2011	0		0		0		0		0		0	100%	0		0
A1	26	CABM	Etude d'opportunité de l'extension et l'amélioration de la station d'épuration de Sérignan-Valras	Etude	P1	2011	0		0		0		0		0		0	100%	0		0
A1	27	CABM	Mise en place d'outils pour la gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement	Travaux	P2	2011	0		0		0		0		0		0	100%	0		0
A1	28	CABM	Autosurveillance des réseaux d'assainissement et équipements des déversoirs d'orage (hors ville de Béziers)	Travaux	P1	2011	0		0		0		0		0		0	100%	0		0
A1	29	CABM	Equipement, instrumentation et diagnostic permanent du réseau d'assainissement de la ville de Béziers	Travaux	P1	2012	0		0		0		0		0		0	100%	0		0
A1	30	CABM	Installation et adaptation matériel autosurveillance substances dangereuses station de Béziers et Sérignan Valras	Etude	P1	2011	0		0		0		0		0		0	100%	0		0
A1	31	CABM	Etudes préalables aux travaux d'extension de la station d'épuration de Béziers	Etude	P1	2011	0		0		0		0		0		0	100%	0		0
A1	32	CABM	Etudes préalables aux travaux de réalisation d'une unité de traitement des boues sur le site de la station de Béziers	Etude	P1	2011	0		0		0		0		0		0	100%	0		0
A1	33	CABM	Réhabilitations prioritaires des réseaux d'assainissement	Travaux	P1	2011	0		0		0		0		0		0	100%	0		0
A1	34	CABM	Raccordement de la commune de Sauvian sur la station d'épuration de Béziers	Travaux	P1	2011	0		0		0		0		0		0	100%	0		0
A1	35	CABM	Raccordement de la commune de Cers sur la station d'épuration de Béziers (tranche 1)	Travaux	P2	2012	0		0		0		0		0		0	100%	0		0
A1	36	SMVOL	Coopération internationale - Traitement hameau de San-Pedro-de-Iguaque de la commune de Chiquiza en Colombie	Travaux	P2	2011	220 000		20%	44 000							0	20%	44 000	60%	132 000

**TABLEAU DE BORD CONTRAT DE RIVIERE ORB-LIBRON 2011-2015
VOLET A - AMELIORATION ET SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX**

A1 : Réduction des pollutions domestiques - A2 : Réduction des pollutions issues des activités A3 : Réduction des pollutions diffuses - A4 : Suivi de la qualité des milieux aquatiques								Aide Europe		Aide Etat		Aide Région LR		Aide CG34		Aide AdE RM&C		Bonification AdE RM&C		Autofinancement	
Réf. Volet	Réf. fiche action	Maître d'ouvrage	Opération	Type d'opération	Priorité	Année	Montant opération (€ HT)	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
A2	1	Particuliers	Diagnostic et traitement des eaux des caves particulières	Travaux	P1	2011-2015	515 200		0		0		0	30%	154 560	50%	257 600		0	20%	103 040
A2	2	Collectivités, privés, CCI	Equipement des ports privés ou publics	Travaux	P1	2011-2013	290 000		0		0	30%	87 000		0	30%	87 000		0	40%	116 000
A2	3	SMVOL et CABM	Animation pour faciliter la mise en place des conventions de raccordement des entreprises	Animation	P1	2011-2015	0		0		0		0		0		0		0	100%	0
A2	4	SMVOL	Etude diagnostique de l'équipement des structures d'hôtellerie de plein air	Etude	P2	2014	20 000		0		0	30%	6 000		0	30%	6 000		0	40%	8 000
A2	5	Hôpital de Béziers	Etude diagnostique et définition d'un plan d'actions pour la réduction à la source des rejets de substances médicamenteuses	Etude	P1	2012-2013	250 000		0		0		0		0	50%	125 000	30%	75 000	20%	50 000
A3	1	SIGAL	Délimitation du bassin d'alimentation des captage du bassin du Libron et définition d'un plan d'actions	Etude	P1	2011	100 000		0		0	15%	15 000	15%	15 000	50%	50 000		0	20%	20 000
A3	2	Puisserguier	Diagnostic territorial et définition d'un plan d'actions de lutte contre les pollutions par les phytosanitaires	Etude	P1	2011	40 000		0		0	15%	6 000	15%	6 000	50%	20 000		0	20%	8 000
A3	3	Particuliers	Mise en œuvre du volet agricole du plan d'actions de réduction de la pollution par les phytosanitaires des captages de Puisserguier - MAEt et PVE	Travaux	P1	2011	900 000	43%	390 000		0		0		0	37%	330 000		0	20%	180 000
A3	4	Particuliers	Mise en œuvre du volet agricole du plan d'actions de réduction de la pollution par les phytosanitaires des captages de Murviel-les-Béziers - MAEt et PVE	Travaux	P1	2011	300 000	43%	129 000		0		0		0	37%	111 000		0	20%	60 000
A3	5	Particuliers	Mise en œuvre du volet agricole du plan d'actions de réduction de la pollution par les phytosanitaires des captages de la plaine d'Aspiran - MAEt et PVE	Travaux	P1	2011	300 000	43%	129 000		0		0		0	37%	111 000		0	20%	60 000
A3	6	Particuliers	Mise en œuvre du volet agricole du plan d'actions de réduction de la pollution par les phytosanitaires des captages de la vallée du Libron - MAEt et PVE	Travaux	P1	2012	300 000	43%	129 000		0		0		0	37%	111 000		0	20%	60 000
A3	7	SMVOL / gestionnaires	Diagnostic des pratiques d'utilisation des phytosanitaires en matière d'entretien des infrastructures linéaires et définition d'un plan d'actions	Etude	P1	2012	550 000		0		0	5%	30 000		0	50%	275 000		0	45%	245 000
A3	8	SMVOL, SIVU MVO, Murviel, particuliers	Réflexion sur la mise en place de zones tampons pour réduire les transferts de produits phytosanitaires vers les cours d'eaux, mise en œuvre site pilote de Murviel	Etude	P1	2012	600 000	30%	182 500		0		0		0	45%	267 500		0	25%	150 000
A3	9	Collectivités	Elaboration et mise en œuvre des Plans d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles	Etude	P1	2011-2015	670 000		0		0	15%	100 500	15%	100 500	50%	335 000	10%	67 000	20%	134 000
A4	1	CG34	Suivi de la qualité des eaux souterraines - Campagne 2011-2013 et 2014-2015	Etude	P1	2011-2013	25 000		0		0	30%	7 500	20%	5 000	50%	12 500		0	0%	0
A4	2	CG34	Suivi départemental de la qualité des eaux de surface - Campagne 2014-2015	Etude	P1	2014	100 000		0		0		0	50%	50 000	50%	50 000		0	0%	0
A4	3	SMVOL	Etat des lieux et diagnostic de l'origine des pollutions par les substances dangereuses et émergentes sur les bassins Orb et Libron et leur littoral	Etude	P1	2013	100 000		0		0		0		0	50%	50 000	30%	30 000	20%	20 000

TABLEAU DE BORD CONTRAT DE RIVIERE ORB-LIBRON 2011-2015
VOLET B - GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU

B1 : Connaissance des ressources en eau et des usages associés B2 : Gestion quantitative des prélèvements AEP - B3 : Gestion quantitative des prélèvements pour l'irrigation et l'eau brute								Aide Europe		Aide Etat		Aide Région LR		Aide CG34		Aide AdE RM&C		Bonification AdE RM&C		Autofinancement			
Réf. Volet	Réf. fiche action	Maître d'ouvrage	Opération	Type d'opération	Priorité	Année	Montant opération (€ HT)	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant		
B1	1	SMVOL	Suivi hydrométrique sur bassin orb et Libron - Campagnes de jaugeages 2011-2015	Mesure	P1	2011-2015	0		0		0		0		0		0		0	100%	0		
B1	2	SMVOL	Détermination des volumes prélevables et débits de référence bassin versant du Libron	Etude	P1	2012	40 000		0		0		0		80%		32 000		0	20%	8 000		
B1	3	SMVOL	Observatoire de l'utilisation de la ressource en eau	Mesure	P1	2011-2015	0		0		0		0		0		0		0	100%	0		
B1	4	SMVOL/ Agence de l'Eau RMC	Etude de caractérisation de la ressource des formations plissées du Haut Minervois, Monts du Faugères, Saint Ponais et Pardailhan et définition des volumes prélevables de la nappe alluviale de l'Orb aval	Etude	P1	2012	1 200 000		0		0		0		97%		1 164 000		0	3%	40 000		
B1	5	SMVOL	Plans de Gestion Concertée de la Ressource	Etude	P1	2011-2013	0		0		0		0		0		0		0	100%	0		
B2	1	SIAPE Vallée du Jaur, Babeau Bouldoux	Diagnostic des ouvrages et de leur fonctionnement	Etude	P1	2012	225 000		0		0		0	8%		19 000	50%		112 500		0	42%	93 500
B2	2	SIAEP Vallée de la Mare, Murviel, Puisserguier, Bédarieux, Communes	Réduction des fuites et pose de compteurs de sectorisation	Travaux	P1	2011-2015	5 330 000		0		0		0	23%		1 229 000	42%		2 245 000		0	35%	1 856 000
B2	3	CABM	Diagnostic du réseau AEP de Lieuran-les-Béziers, Villeneuve-les-Béziers, Cers, Lignan, Sauvian, Bassan, Sérignan, Valras, Boujan	Etude	P1	2011-2015	0		0		0		0		0		0		0	100%	0		
B2	4	CABM	Pose de compteurs de sectorisation, comptage des usages publics (bâtiments et espaces verts) et réduction des fuites - Programme 2011-2013	Travaux	P1	2011-2013	0		0		0		0		0		0		0	100%	0		
B3	1	ASA Canal de Babeau, ASA du Tendon, ASA du Canal de l'Abbé, ASA	Optimisation des prélèvements par les béals	Travaux	P1	2012	642 000	40%	256 800		0	20%	128 400	20%	128 400	50%	321 000		0	20%	128 400		

**TABLEAU DE BORD CONTRAT DE RIVIERE ORB-LIBRON 2011-2015
VOLET C - GESTION DU RISQUE INONDATION ET DES MILIEUX AQUATIQUES**

C1 : Gestion du risque inondation								Aide Europe		Aide Etat		Aide Région LR		Aide CG34		Aide AdE RM&C		Bonification AdE RM&C		Autofinancement	
C2 : Amélioration du fonctionnement morpho-écologique des milieux aquatiques																					
Réf. Volet	Réf. fiche action	Maitre d'ouvrage	Opération	Type d'opération	Priorité	Année	Montant opération (€ HT)	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
C1	1	SMVOL	Base donnée PHE Orb et Libron - Communication associée	Etude	P1	2012	30 000	50%	15 000	40%	12 000		0		0		0		0	10%	3 000
C1	2	SMVOL	Observatoire de la perception du risque d'inondation par les populations de l'Orb et du Libron	Etude	P2	2014-2015	40 000	45%	18 000	25%	10 000	20%	8 000		0		0		0	10%	4 000
C1	3	SMVOL	Formation des acteurs de la gestion du risque d'inondation	Animation	P2	2011-2015	45 000	45%	20 250	25%	11 250	20%	9 000		0		0		0	10%	4 500
C1	4	SMVOL	Communication	Animation	P2	2011-2015	115 000	50%	57 500	40%	46 000		0		0		0		0	10%	11 500
C1	5	SMVOL	Amélioration de la fourniture de l'information pluviométrique - Réflexion préalable	Etude	P1	2012-2015	170 000	50%	85 000	25%	42 500	15%	25 500		0		0		0	10%	17 000
C1	6	SMVOL, communes	Instrumentation - Mise en place d'échelles limnimétriques et Passages submersibles dangereux	Travaux	P2	2012-2013	60 000	50%	30 000	25%	15 000	15%	9 000		0		0		0	10%	6 000
C1	7	publique à définir	Gestion intercommunale de l'évacuation des campings du littoral	Etude	P1	2013	30 000	50%	15 000	25%	7 500		0	5%	1 500		0		0	20%	6 000
C1	8	SMVOL	Plans Communaux de Sauvegarde de la Mare	Etude	P1	2013	80 000	50%	40 000	40%	32 000		0		0		0		0	10%	8 000
C1	9	DDTM 34	Réalisation des PPRI	Etude	P1	2011	90 000		0	100%	90 000		0		0		0		0	0%	0
C1	10	SMVOL	Accompagnement méthodologique et stratégique pour la mise en œuvre du programme de réduction de la vulnérabilité	Animation	P1	2012-2015	40 000	50%	20 000	25%	10 000	15%	6 000		0		0		0	10%	4 000
C1	11	SMVOL, collectivités	Réduction de la Vulnérabilité des Etablissements Recevant du Public - Diagnostic et définition des aménagements (inventaire Libron, diagnostics et travaux)	Etude et Travaux	P1	2011-2015	1 360 000	50%	680 000	25%	340 000	15%	204 000		0		0		0	10%	136 000
C1	12	CCI Béziers - Saint-Pons	Réduction de la Vulnérabilité des Entreprises en zone inondable	Animation	P1	2011	130 000	50%	65 000		0	20%	26 000		0		0		0	30%	39 000
C1	13	SMVOL/communes	Contribution à la Réduction de la Vulnérabilité des particuliers	Animation	P2	2014-2015	310 000	50%	155 000	40%	124 000		0		0		0		0	10%	31 000
C1	14	Chambre d'Agriculture 34	Evaluation de la Vulnérabilité des activités agricoles	Etude	P1	2014-2015	90 000	50%	45 000		0	20%	18 000	20%	18 000		0		0	10%	9 000
C1	15	Gestionnaires	Réduction de la Vulnérabilité des infrastructures	Etude	P2	2014-2015	150 000	50%	75 000		0		0		0		0		0	50%	75 000
C1	16	SIVU Lirou	Reconquête des Zones d'Expansion des Crues (ZEC) - Etudes de détail	Etude et Travaux	P1	2011-2015	328 000	30%	98 400	40%	131 200	20%	65 600	20%	65 600		0		0	10%	32 800
C1	17	Saint-Chinian, Bédarieux, Syndicat de la Mare, Villemagne, ASA Plaine Saint Pierre	Confortement des ouvrages de protection existants	Travaux	P1	2011-2015	4 181 000		0	36%	1 508 150	30%	1 254 300	20%	836 200		0		0	14%	582 350
C1	18	SIVU Béziers - La Mer	Réalisation des endiguements rapprochés des coeurs de village du delta (Valras, Sérignan, Villeneuve, Sauvian, Béziers Rive Gauche)	Travaux	P1	2011	23 530 000		0	40%	9 412 000	20%	4 706 000	20%	4 706 000		0		0	20%	4 706 000
C1	19	Creissan	Réalisation de bassins de rétention en amont du village	Travaux	P2	2013	400 000	40%	160 000	50%	200 000		0		0		0		0	10%	40 000
C1	20	SIVU Lirou	Protection du quartier de l'Usine à Soufre	Travaux	P1	2011	180 000		0	25%	45 000	20%	36 000	35%	63 000		0		0	20%	36 000
C2	1	SIVU Béziers - La Mer	Etat des lieux de la Grande Maïre	Etude	P1	2012	100 000		0		0	10%	10 000	20%	20 000	50%	50 000		0	20%	20 000
C2	2	SIVU Béziers - La Mer	Restauration des exutoires en mer - Grande Maïre et Grau du Libron	Travaux	P1	2014-2015	4 205 000		0		0	14%	588 000	20%	841 000	30%	1 265 000		0	36%	1 511 000
C2	3	SIGAL	Diagnostic morphologique du bassin versant du Libron	Etude	P1	2011	100 000		0		0	10%	10 000	20%	20 000	50%	50 000		0	20%	20 000
C2	4	Tous syndicats de travaux	Gestion durable de la ripisylve et des atterrissements	Travaux	P2	2011-2015	2 028 000	38%	769 000		0		0	16%	325 300	30%	608 400		0	16%	325 300
C2	5	Tous syndicats de travaux	Actions de restauration morphoécologique	Travaux	P1	2011-2015	976 000	50%	488 000		0		0		0	50%	488 000		0	20%	195 200
C2	6	SIVU Moyenne Vallée de l'Orb et CG 34	Mise en œuvre du Plan de gestion du méandre de Savignac	Travaux	P1	2011-2015	2 050 000	22%	450 000		0		0	56%	1 150 000	22%	450 000		0	9%	180 000
C2	6	CG 34	Mise en œuvre du plan de gestion du méandre de Savignac - Déplacement RD 16	Travaux	P1	2014-2015	1 150 000		0		0		0	100%	1 150 000		0		0	0%	0
C2	7	SIVU O.R.B.	Suppression du seuil de la Trébouline	Travaux	P1	2011	200 000		0		0		0		0	50%	100 000	30%	60 000	20%	40 000
C2	8	CABM, propriétaires, VNF, CG34 Fédération de pêche	Equipement des seuils prioritaires Orb aval	Travaux	P1	2011-2012	1 962 000		0		0		0		0	80%	1 569 600		0	20%	392 400
C2	9	SMVOL	Etude de définition de dynamique sédimentaire sur l'Orb et étude de définition de la continuité écologique Orb et Libron	Etude	P1	2012-2015	250 000		0		0	20%	50 000		0	50%	125 000	10%	25 000	20%	50 000
C2	10	SMVOL	Inventaire des zones humides et plan d'actions associé	Etude	P1	2012	150 000		0		0	20%	30 000		0	50%	75 000		0	30%	45 000

TABLEAU DE BORD CONTRAT DE RIVIERE ORB-LIBRON 2011-2015
VOLET D - COMMUNICATION, ANIMATION ET SUIVI DU CONTRAT DE RIVIERE

D1 : Fonctionnement structure de gestion, animation et concertation								Aide Europe		Aide Etat		Aide Région LR		Aide CG34		Aide AdE RM&C		Bonification AdE RM&C		Autofinancement	
D2 : Information, communication et sensibilisation autour du Contrat de Rivière																					
Réf. Volet	Réf. fiche action	Maître d'ouvrage	Opération	Type d'opération	Priorité	Année	Montant opération (€ HT)	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
D1	1	SMVOL, Murviel, Puisserguier, Syndicat Béziers la Mer	Equipe d'animation et de mise en œuvre du contrat	Animation	P1	2011-2015	3 110 000	0	0	10%	312 000	9%	279 000	0	0	43%	1 333 000	3%	84 000	35%	1 102 000
D1	2	SMVOL	Comité de suivi du Littoral Orb Libron	Animation	P1	2011	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100%	0	0
D1	3	SMVOL	Assistance à la rédaction du SAGE (rédaction et acquisition fonds carto)	Etude	P1	2011	120 000	0	0	20%	24 000	0	0	0	0	50%	60 000	0	0	30%	36 000
D1	4	SMVOL	Prestations de topographie	Etude	P1	2011-2013	45 000	0	0	0	0	0	0	0	50%	22 500	30%	13 500	20%	9 000	0
D1	5	SMVOL	Suivi et bilan du Contrat de Rivière	Etude	P1	2011-2015	60 000	0	0	20%	12 000	0	0	0	50%	30 000	0	0	30%	18 000	0
D1	6	SMVOL	Coordination des filières économiques pour la valorisation des pratiques environnementales	Etude	P1	2011-2015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100%	0	0
D1	7	SMVOL	Analyse des enjeux sociaux et économiques des bassins versants Orb et Libron	Etude	P1	2014-2015	150 000	0	0	20%	30 000	0	0	0	50%	75 000	0	0	30%	45 000	0
D2	1	Collectivités, ASA, associations	Valorisation des cours d'eau par la réalisation de projets concertés	Travaux	P2	2012-2015	274 000	0	0	0	0	0	0	30%	82 200	50%	137 000	0	0	20%	54 800
D2	2	SMVOL	Sensibilisation scolaire	Sensibilisation	P2	2011	75 000	0	0	20%	15 000	0	0	0	50%	37 500	0	0	30%	22 500	0
D2	3	SMVOL	Implication du grand Public	Sensibilisation	P1	2011	300 000	0	0	20%	60 000	0	0	0	30%	90 000	20%	60 000	30%	90 000	0



Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron
Domaine de Bayssan le Haut
Route de Vendres
34 500 BEZIERS